

La revue catholique des idées et des faits

L'âme du romantisme
Charles Peguy et l'agrégé
La controverse sur le monopole des œuvres sociales
Passiflore des Alpes
Les sciences en Belgique
La coquille et son habitant
L'économie dans la consommation
Où en est l'Amérique humido-sèche ?
Nel mezzo del cammin...
Les deux pierres d'angle de la cité chrétienne

Mgr C. Sentroul
Henri Massis
Jean Valschaerts
J. Calvet
Chanoine V. Grégoire
Marcel Schmitz
Hilaire Belloc
Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe
Dom A.-M. Achard, O. S. B.
Georges Legrand

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le centenaire de l'Institut de la Vierge fidèle (1831-1931), Mgr J. Schyrgens. — France.

La Semaine

Avec le présent numéro, la *Revue catholique des idées et des faits* termine sa dixième année! Dix années d'apostolat intellectuel; dix années pendant lesquelles nous nous sommes efforcé de remplir, le moins mal possible, la mission que nous confia celui sous les auspices duquel la *Revue* fut fondée.

Convaincu que dans l'œuvre de reconstruction d'après-guerre, le rôle des idées serait primordial, et que les catholiques devraient, plus que jamais, envisager et juger les événements à la lumière de la doctrine catholique, le cardinal Mercier nous chargea de créer cet hebdomadaire d'idées qui devint rapidement la revue belge d'intérêt général la plus répandue.

Notre but : donner une nourriture catholique à l'élite intellectuelle du pays; contribuer à rendre l'intelligence catholique belge plus consciente d'elle-même — plus catholique et plus belge; exposer toutes les questions — religieuses, politiques, sociales, littéraires, scientifiques, artistiques — en projetant sur elles l'éternelle lumière de nos principes religieux; renseigner sur tout ce qui se passe d'important dans l'Eglise, pour faire participer davantage les catholiques belges à la vie du corps dont l'Eglise de Belgique est un membre, afin qu'ils soient plus heureux et plus fiers d'être ce qu'ils sont : les frères du Christ et les fils dévoués et soumis de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

Quand, après dix années consacrées à poursuivre ce but primordial, nous nous demandons en toute humilité et en toute sincérité si nous n'avons pas été trop inférieur à la tâche, nous ne pouvons que remercier Dieu d'avoir daigné bénir aussi abondamment nos efforts. Notre chiffre d'abonnés n'a cessé de croître, et nous avons toutes les raisons de croire que notre influence n'a cessé de grandir.

Deo gratias!...

Si le premier but de la *Revue catholique des idées et des faits* est là : rappeler, à propos de tout, l'essentiel qui unit, amener les catholiques, tous les catholiques à *sentire cum ecclesia*, à penser catholiquement, elle est loin de se désintéresser des questions libres, celles sur lesquelles il est permis aux fils d'une même Mère de penser différemment. Mais ces questions libres, pour n'être pas liées nécessairement à des vérités dogmatiques ou morales, ne sont pas synonymes cependant de questions sans solutions certaines. Toutefois, les convictions rationnelles qu'elles autorisent peuvent être contradictoires sans justifier jamais des oppositions telles qu'elles nuisent à la nécessaire union sur l'essentiel.

Nous ne voulons pas seulement, à la *Revue catholique*, être aussi totalement catholique que possible, nous sommes Belge aussi et de toute notre âme. Nous aimons la Patrie, toute la Patrie, la Flandre comme la Wallonie, qu'une méchante querelle tend à opposer l'une à l'autre. Dans une lutte qui met en péril notre unité nationale et qui compromet les intérêts religieux, nous avons fait ce que nous avons pu pour apaiser et concilier en rappelant les principes, en dissipant les malentendus et en combattant tout extrémisme et tout séparatisme. Nous nous sommes appliqué à dénoncer et à combattre les ravages causés par les passions raciques, linguistiques et culturelles. Cette tâche nationale, mais anti-nationaliste — c'est la *Revue catholique* qui, tout au début de son existence, parla, la première, du nationalisme comme de la prochaine hérésie condamnée... — cette tâche nationale nous continuerons à

remplir, convaincu que la question flamande est d'importance capitale pour l'avenir de l'Eglise et de la Patrie.

Les Belges sont malheureusement plus divisés encore sur les problèmes essentiels de la destinée des individus et des peuples qu'ils ne le sont sur le problème linguistique et culturel, encore que l'âpreté présente de la lutte racique puisse faire illusion et sembler mettre à l'arrière-plan la grande opposition contemporaine, celle que l'on trouve au fond de toutes nos disputes politiques et sociales : pour ou contre le Christ et sa véritable Eglise.

Beaucoup de compatriotes sont indifférents à nos croyances quand ils n'y sont pas résolument hostiles.

Pour vivre en paix dans une Patrie dont tous les enfants ont des intérêts communs, il faut, non pas que catholiques ou non-catholiques abdiquent quoi que ce soit de leurs idées, mais *être soi*, se respecter les uns les autres, s'entendre pour rendre la maison commune habitable et même confortable. Des témoignages éminents veulent bien nous assurer que la *Revue catholique* n'a pas peu contribué, depuis sa fondation, à faire admettre plus aisément par tous, le point de vue catholique. Nous en remercions grâces à Dieu, et de tout notre cœur!

Soyons donc résolument et toujours *nous-mêmes!* On nous respectera pour notre franchise et notre loyauté. Faisons *admettre* que nous sommes catholiques, comme nous admettons que d'autres ne le soient pas, quitte à le déplorer de tout notre cœur.

Si nous n'avons aucun respect pour l'erreur, nous aimons et nous respectons tous ceux que la Providence nous a donnés pour compatriotes et c'est peut-être chez nous, les catholiques les plus entiers, que l'on trouvera le plus de tolérance...

Catholique avant tout, catholique en tout, conception catholique du monde, éclairage catholique des événements, « climat » catholique pour donner à l'intelligence catholique une naissance toujours plus étendue et plus profonde du don de Dieu et une reconnaissance toujours plus vive envers Celui qui nous donna ce que tant d'autres cherchent encore, voilà donc tout le programme de la *Revue catholique des idées et des faits*.

Le catholicisme a fait l'Occident. C'est à lui que la Belgique doit d'être ce qu'elle est. Ce catholicisme n'est pas qu'une force morale traditionnelle ou un spiritualisme transcendant. Il est la Vérité. Cette Vérité, nous voulons la servir, la défendre, la promouvoir dans la faible mesure de nos modestes moyens.

Daigne Notre-Seigneur Jésus-Christ continuer à bénir notre bonne volonté et faire prospérer toujours davantage une œuvre d'apostolat intellectuel entreprise uniquement pour qu'il soit mieux connu et mieux aimé dans une Belgique plus unie et plus belle...

Et que nos lecteurs veuillent bien nous pardonner d'avoir parlé un peu longuement de nous-même aujourd'hui et d'avoir rappelé le but de notre apostolat et le sens de notre effort. Dix années d'existence autorisaient ce regard en arrière et cet examen de conscience.

A tous nos collaborateurs, à nos fidèles abonnés, à tous nos amis, un cordial et reconnaissant merci! Et qu'ils veuillent bien, le 25 mars prochain, offrir à Notre-Seigneur, par l'entremise de la Sainte Vierge, une fervente prière pour que nous ne cessions de mieux répondre à ce que l'Eglise et la Patrie attendent de nous...

L'âme du romantisme

Les mots *années 1830* et *romantisme* se trouvent ordinairement accouplés, fenêtres gémées qui ouvrent, l'une sur des révolutions politiques dans la rue, en France, en Belgique, en Pologne; l'autre sur une révolution poétique dans les airs ou dans les nuages, un peu partout. Aussi a-t-on, en Belgique tout au moins, célébré le centenaire du Romantisme en 1926, comme qui dirait à la veille de 1830 et à unique fin, semble-t-il, de désencombrer l'année du Centenaire.

Je ne vois pas trop pourquoi. C'est en 1822 que Stendhal a lancé le premier manifeste de l'école, sa brochure *Racine et Shakespeare*; en 1824-25 que s'est constitué le premier cénacle autour de Charles Nodier; en 1827 que Victor Hugo, qui flairait le vent depuis quelque temps, a publié la fameuse préface de *Cromwell*. Tellement que l'année 1826 est précisément une de celles où le romantisme n'est pas né et qu'en 1830 il criait déjà très fort à travers les créneaux de ses premières dents.

Je soupçonne le romantisme d'être né d'Adam et d'Ève, peut-être en même temps qu'eux; mais les documents me manquent et Glazel n'en dit rien. Les paysages d'Eden étaient plutôt romantiques, si j'y rêve bien, avec leur pittoresque natif et encore inaltéré, sans compter qu'on y filait le parfait amour dans un décor d'animaux, tous tendres et tous sensibles, qui gambadaient, cependant qu'une symphonie d'oiseaux chantait sous l'œil de serpents qui conspiraient dans des espaliers dérobés.

Passons le déluge. Romantique parfois peut-être la Bible, chère à Hugo; mais plus romantique apparemment « l'art confus de nos vieux romanciers »; romantiques certes Villon et Gringoire; romantique Pascal; romantique non pas Cervantès mais Don Quichotte; romantique, un peu, le *Cid* de Corneille; romanesques au moins et teintées de romantisme les précieuses, auxquelles Rostand faisait encore après trois siècles un doigt de cour; romantique (au gré au moins des romantiques) le grand Alighieri. Mais le dieu et l'idole du romantisme, c'est Shakespeare et plus tard Victor Hugo.

Si nous négligeons tous ces filons ou agrégats de romantisme qui traversent ou farcissent les diverses couches géologiques de la civilisation, pour nous tenir au romantisme littéraire français, tel qu'il eut sa grande vogue vers 1830, nous devons y voir un produit du XVIII^e siècle.

Comparé au précédent, le XVIII^e siècle présente en France quelques différences notables quant à l'esprit et aux mœurs. Par exemple :

a) Il rompt avec la tradition, il veut rompre avec elle, il la méprise, pour s'engouer de progrès;

b) En philosophie, il s'éprend du sensualisme de Locke. Tout naturellement, il se tourne vers les sciences positives, vers l'étude de la nature et même vers l'érudition historique;

c) Les sphères dirigeantes (nous les prenons en bloc), de plus en plus bourgeoises d'ailleurs, se détournent de la religion catholique, pour y substituer un vague christianisme et un plus vague déisme, parfois même l'athéisme. L'abandon d'une religion positive et dogmatique, comme de toute métaphysique spéculative, amena la prépondérance des préoccupations pragmatiques, d'ordre éthique, politique et même social.

d) Toutefois les mots *nature* et *sensibilité* étant devenus leit-motif de tout ce qui clame ou qui chante l'émancipation de la passion sous le couvert du droit et même du devoir, l'idéal de la conduite déchu sous zéro; l'étiage classique de la pire corruption réelle et déclarée des mœurs se trouve aux traits marqués Régence et Louis XV;

e) En dépit des conflits politiques et militaires, monte et écume une grandissante vogue ou vague d'anglomanie; et — plus généralement — une tendance à regarder avec sympathie vers l'étran-

ger par les fenêtres de la France, tout en lui en fermant la porte. Mais l'air entre aussi bien par les fenêtres que par les portes; sinon mieux. Si l'on écarte Voltaire, polygraphe de génie, plaque sensible de grand rayon, acrobate de l'impiété, mais qui manque d'originalité, les grands chefs de l'orchestre intellectuel sont des étrangers: Locke, Rousseau, Newton, Wolff, Puffendorf. (Nous ne nommons pas Kant parce qu'il fut une bombe à retardement.) Quant à Montesquieu, ses sympathies, universelles en principe, sont de fait exotiques et anglaises.

Que le XVIII^e siècle ait pu, en France, se personnifier en deux personnages aussi différents et aussi antagonistes que Rousseau, apôtre de la nature et de la sensibilité, et Voltaire, protagoniste de l'impiété sous le nom de raison et de philosophie, l'un romantique et l'autre classique, cela tient à ce que, dans une tornade d'idées, chacun (quand il n'est pas lui-même par son tempérament à l'origine de certains tourbillons) s'arrange naturellement et presque sans le savoir pour n'être saisi et frappé que par le tourbillon d'idées qui s'accommode le mieux à son cas et à son tempérament personnels.

Dès lors aussi, il n'est pas étrange que le XVIII^e siècle ait pu produire successivement par Rousseau, par Voltaire et par tous les autres acteurs ou facteurs deux phénomènes, si différents à première vue (mais à première vue seulement) que la Révolution française sur la scène politique et plus tard le romantisme sur la scène littéraire.

Rien d'étrange enfin à ce que des événements ou concrétions d'événements, qu'on appelle Révolution et Romantisme, puissent se réclamer tous deux du même Rousseau. De tout ce qu'a écrit Jean-Jacques, certains ingrédients d'ordre philosophique et moral, combinés avec des apports non rousselliens, (voltairiens par exemple) pourront amener la Révolution en 1789, mais d'autres ingrédients, d'ordre sentimental, artistique ou psychologique, pourront — plus tard seulement, après la Terreur et après les guerres de l'Empire — déteindre d'ailleurs par ces grands événements et mêlés, cette fois encore, à des apports non rousselliens et nouveaux, produire vers 1815 pour durer jusque vers 1850 l'efflorescence de l'école appelée Romantisme.

C'est une vaine question de mots de se demander si Rousseau est la personnification la plus éclatante du romantisme ou s'il en est le père. Je préfère l'appeler le père puisque le mot *romantisme* n'existait pas de son vivant, pour désigner une école littéraire et encore moins avant lui, même si le romantisme était né avec Adam et Ève et s'il n'avait jamais cessé de vivre quelque part et en plusieurs milieux sous quelques autres noms.

Rousseau, dit Faguet, a donné à une partie de la France, un état d'âme tout nouveau. Le romantisme, dont on voit tous les jours davantage qu'une grande partie de la France a vécu pendant plus d'un demi-siècle est sorti de lui, ou si l'on veut qu'il couvât déjà avant que Rousseau parût, Rousseau lui a donné une impulsion prodigieuse et lui a donné aussi, presque du premier coup, toute sa forme (1). » Dans la seconde moitié donc du XVIII^e siècle, le romantisme, déjà bien adulte en Allemagne et surtout en Angleterre, était conçu et né en France; mais ce n'est que plus tard que surgit le mot *romantique*, avec une acception esthétique et artistique, pour régulariser l'état civil d'un enfant déjà hors de page.

Arrêtons-nous un moment à ce mot et à ce nom.

* * *

(1) FAGUET, *Rousseau artiste*, chap. XV, p. 381. Nous renvoyons au distingué critique lui-même ceux qui cherchent le développement et la preuve de cette idée; ils ne seront pas déçus. C'est tout ce chapitre XV qu'il faut lire: « Tout cela revient à dire, conclut Faguet, que Rousseau a donné à une partie de la France », etc.; voir notre texte.

Il est apparenté à *romanesque* et à *roman*, qui rappelle la langue romane, mère immédiate du français, et langue en quoi furent écrites, au moyen âge, ces épiques chansons de geste qui, sous le nom de romans de chevalerie ont donné origine à ce qu'on appellera un jour *romans* tout court. Quoique *romanesque* et *romantique* soient quelquefois synonymes, il y a de l'un à l'autre une nuance. Le romanesque est plutôt fantaisiste et le romantique plutôt sentimental. L'un, c'est le lâche-tout de l'imagination; l'autre, le laisser-aller des émotions; mais les deux mots signifient quelque chose d'émancipé dans les impressions.

Le mot *romantique* se trouve déjà chez Rousseau. Il parle quelque part de « site romantique », un de ces sites qu'il aimait, ce Suisse toujours un peu sauvage; un de ceux où la nature se montre avec ce qu'il y a de capricieux dans l'agencement fortuit et suggestif d'éléments variés; un de ceux enfin qui ont fait dire qu'un paysage est un état d'âme.

Mais avant cela le mot *romantic* se trouve chez un poète anglais-écossais, Thomson, disciple et émule de Pope, notamment dans ses *Saisons* qui ont paru de 1726 à 1730. Et il s'y trouve avec son sens complexe de poétique, mélancolique, et mystique; avec quelque suggestion de panthéisme et de déisme. Et ce sens, il l'a toujours gardé depuis deux cents ans: Un « *romantic landscape* », c'est un site anglo-man et pittoresque qui fait rêver. L'eau et la lune font bien dans le tableau, ainsi qu'un couple ou un jeune homme avec un toupet.

Mais c'est chez Schlegel que ce mot, emprunté aux Anglais, a pris définitivement une acception d'ordre littéraire. Il dut signifier une littérature opposée à la littérature classique, comme le nord s'oppose au midi, les Germains aux Latins, la nature à la convention; comme le christianisme, qui est esprit, s'oppose à la fois au dogmatisme, qui est la lettre, et au rationalisme, qui est la rature; et finalement comme l'Art lui-même s'oppose à l'artificiel. Toutes ces idées — mais non pas le mot *romantisme* — se trouvaient déjà en germe, et quelques-unes même à l'état mûr, chez une calviniste genevoise, germanophile et anglophile (mais qui ne pouvait se passer de Paris ni de la rue du Bac), chez M^{me} de Staël, et dans son livre *De la Littérature*, qui parut en 1800.

C'est en 1808 que Schlegel, dans ses célèbres leçons données à Vienne sur l'histoire du théâtre (Cours de littérature dramatique) (1) reprend, et avoue reprendre les idées de M^{me} de Staël, pour parler cette fois, d'une façon nette et catégorique de l'opposition entre les « littératures classiques » et la « littérature romantique », fixant ainsi, quoique entre des limites très larges, le sens antithétique de ces deux mots. Aux littératures romantiques, il assigne, comme origine le christianisme — un christianisme vague et distinct, bien entendu, du catholicisme — et aussi les invasions. Il les caractérise par le sentiment de l'incomplet de notre destinée et par l'inquiétude. D'autres y ajouteront plus tard, comme ingrédient essentiel, la mélancolie. D'ailleurs seules, déclare-t-il, ces littératures conviennent à l'esprit moderne.

M^{me} de Staël, dans son fameux livre *Sur l'Allemagne* (paru en 1814) se rallie — échange de bons procédés! — aux expressions que Schlegel avaient frappées à l'effigie de Corinne et auxquelles il avait donné cours sur le marché et à la Bourse des valeurs littéraires: littérature classique, littérature romantique.

On le voit, la fameuse préface du *Cromwell* de Victor Hugo, classique et royaliste converti, parut un peu tard (1827), pour que la littérature en vogue puisse y trouver, avec son horoscope, son nom de baptême. C'était chose faite. Car après avoir opposé l'art moderne et l'art antique, sa forme actuelle et sa forme morte, Victor Hugo ajoute: « ... ou pour nous servir de mots plus vagues mais plus accrédités, la littérature romantique et la littérature classique... ». C'est bien là dire que les mots *classique* et *romantique* étaient créés, qu'ils avaient grandi, s'étaient établis et tellement « accrédités » déjà qu'il les employe plutôt à regret. C'était peut-être parce qu'il ne les avait pas inventés?

Mettons donc, en nombres ronds, que le mot ROMANTIQUE, appliqué non plus à la nature mais à la littérature et à une littérature déjà existante — est né vers 1800 du mariage philosophique de M. Schlegel et de M^{me} de Staël. Victor Hugo ne fut que le parrain de confirmation, mais il devait largement, par lui-même et par son héritage, faire la fortune de son filleul.

* * *

(1) Qui ne parut que plus tard en français et sous ce titre.

Après avoir parlé du nom du Romantisme, voyons la chose elle-même avant d'en sonder l'âme. Et tout d'abord, quelle est la définition du romantisme?

Ici surgit une difficulté: Comment définir le romantisme sans partir des romantiques; mais comment dire que tels et tels écrivains furent des romantiques, sans avoir en eux reconnu du romantisme? Faudrait-il donc définir le romantisme et le romantique l'un par l'autre? Le plus simple, le seul procédé possible au début, c'est de définir le romantisme par le dehors, et comme l'ont défini ses adeptes eux-mêmes, à savoir par son opposition au classicisme, celui-ci supposé connu puisqu'il existe.

Le classicisme, c'est le ton régnant depuis Malherbe jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, et persistant jusqu'à la fin de la Restauration. L'an 1826 représente donc plutôt la mort du classicisme que la naissance du romantisme. Ils ont quelque temps cohabité et se sont parfois battus. Car n'oublions pas qu'une queue des XVII^e et XVIII^e siècles traîne encore avec plus ou moins de vigueur ou de grâce dans le XIX^e siècle. Mais l'inverse est vrai aussi: la tête de la littérature nouvelle ou romantique a déjà paru avec Jean-Jacques, né en 1712.

L'école romantique, c'est celle donc qui débute avec Rousseau quant à l'esprit général; qui s'affirme avec Chateaubriand, non par le style qui reste classique mais par la tonalité du sentiment; qui s'affiche tout à la fois comme mentalité et langage spéciaux avec Victor Hugo; c'est l'école enfin qui domine presque tout le XIX^e siècle jusqu'à ce que le romantisme trouvât en Rostand un adepte qui lui fit sa toilette, la débarrassa de certains défauts, surtout de la mélancolie (pas toujours: *L'Aiglon*, *La Princesse Loïtaine*...) mais poussa tous les autres défauts à l'extrême dans ce monstre impossible qui s'appelle *Chantecler*, pour ne pas s'appeler *Chantefaux*, et qui semble avoir chanté pour envoyer se coucher le soleil ou si vous préférez — la lune du Romantisme.

Cette opposition entre le Classicisme et le Romantisme français pourrait être rendue saisissable par une série d'aphorismes qui ont été dits (ou qui pourraient l'avoir été) et qui mettraient en regard des contrastes particuliers. Il faut les entendre avec une certaine latitude et sans serrer trop strictement. Voici quelques éléments de ce tableau comparatif; mettons-en une douzaine en nombres ronds:

1^o Le classicisme, au XVII^e siècle, aime la belle antiquité grecque ou romaine et plus tard les grands maîtres eux-mêmes qui ont fait la gloire du XVII^e siècle.

Le romantisme aime certain moyen-âge et remonte dans ses sympathies jusqu'aux époques bibliques. Il exalte les génies étrangers (même ceux qui lui sont étrangers, par exemple Dante), mais surtout Shakespeare;

2^o Le classicisme a sa patrie au sud et le romantisme au nord; l'un dans les pays latins; l'autre, dans les pays germains. Le classicisme est un jardin français; le romantisme, un parc anglais.

3^o Le classicisme fraternise avec l'esprit déductif et synthétique; le romantisme avec l'esprit inductif et l'observation des choses contingentes;

4^o Le classicisme est plutôt vrai ou vraisemblable, tandis que le romantisme, est plutôt réaliste — censément —, et parfois faux et fantaisiste ou fantasque;

5^o Le classicisme est la littérature de la raison; le romantisme; celle de l'imagination et du sentiment;

Les classiques sont objectifs et mettent en valeur les types; les romantiques sont subjectifs et exaltent les individus;

6^o Le classicisme — plus aristocratique — aime la règle; et le romantisme — plus démocratique — la liberté. Le classicisme respecte la distinction et la hiérarchie des genres, tandis que le romantisme les brouille;

7^o Le classicisme a le culte du dessin, et le romantisme celui de la couleur, surtout de la couleur locale;

8^o Le romantisme est mélancolique, mystique et teinté de religiosité. Le classicisme est serein ou grave et neutre en religion, voire païen avec Goethe ou Voltaire;

9^o Le classicisme compose et le romantisme pose. L'un est le fruit de l'étude et de l'application; l'autre, de l'émotion et de l'inspiration;

10^o Fougueux parfois, voire incendiaire, le romantisme sent le pétrole mais il reproche à l'autre de sentir l'huile. Il fait frémir mais reproche au classicisme de faire dormir. Celui-ci s'accommode du banal; mais par contre, le romantisme peut s'accommoder de la laideur;

11° Le classicisme mérite peut-être de plaire davantage, mais de fait le romantisme plaît davantage. Tout au moins, il a les préférences du peuple et des jeunes gens. Le classicisme plaît moins vite mais plus longtemps et plaît de plus en plus. Le romantisme plaît à plus d'hommes et dans un espace plus large; mais le classicisme plaît à une élite dans un temps plus long;

12° « J'appelle classique ce qui est sain et romantique ce qui est malade », déclare Goethe; ne prévoyant pas qu'il serait connu surtout, et surtout à l'étranger, par ses œuvres romantiques, *Werther* et *Faust*.

— Mais je suis sec quand je suis sage! protesterait volontiers le romantique, pour reprendre un mot du prince de Ligne.

— Vous êtes sage quand vous êtes sec, lui répliquerait peut-être quelque régent du classicisme.

Cela pourrait tourner au dialogue Tissotin et Vadius (leur second dialogue, où ils se chamaillent). Mettons donc le ho!à! D'autant plus que ce balancement de qualités et de défauts en nous montrant l'opposition du romantisme au classicisme ne nous en donne pas encore la définition.

Cela nous y amène cependant...

Qu'est donc en soi le romantisme?

Il est difficile de le définir, déclare Lanson (1). Certes! Et le grand nombre de réponses proposées, en même temps qu'elles prouvent la difficulté de la question, l'augmentent encore. A peu près comme ces gens qui font la foule parce qu'ils la vont voir.

Lanson le définit cependant et comme suit: « Le romantisme, c'est une littérature où domine le lyrisme ». (Mais qu'est-ce que le lyrisme?)

Le romantisme, c'est le libéralisme en littérature, dit V. Hugo; et il s'en vante (2).

D'autres préféreront définir le romantisme par l'individualisme: Comment donc! Les romantiques, des libéraux? grondera un certain La Touche (3), bien pis que ça, « ce sont les protestants de la littérature! ».

Vous n'y êtes pas, dit Brunetière, ce sont même des anarchistes: « Ils secouent hardiment la tyrannie du bon sens et de la raison ».

Il paraît même que ce sont des super-anarchistes: « Le romantisme c'est la Commune » aurait dit un jour M. Thiers. Si c'est vrai, c'est bien grave.

A voir les choses de sang-froid, toutes ces définitions, et bien d'autres encore que nous pourrions rapporter, ne sont pas absolument contradictoires. Mettons d'un côté la première: le romantisme c'est le lyrisme, et d'un autre côté toutes les autres, celles qui félicitent (ou qui accusent) le romantisme d'aimer la liberté, voire l'insurrection ou de quelque façon le désordre. Cette confrontation même nous rappelle immédiatement un vers de Boileau (4) (je dis bien: de Boileau, de l'archiclassique Boileau, qui, parlant de la poésie lyrique en a écrit:

Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

Il y a donc du désordre qui est beau et artistique? Les romantiques ne seraient-ils pas peut-être d'excellentes gens qui n'auraient voulu qu'une forme de littérature un peu plus libre, et qui auraient cherché à mettre plus d'art à faire du beau avec du désordre que les classiques avec de l'ordre? Peut-être; mais, on croit prévoir que cette façon de les expliquer les excuse trop et les flatte un peu. D'ailleurs le désordre lui-même doit avoir son principe, son âme, pour être du beau et pour être de l'art.

En fait de romantisme, désordre ou non, quelle est cette âme?

* * *

Essayons une réponse à cette question:

Toute œuvre littéraire, quelle qu'elle soit, et à quelque école qu'elle appartienne, revient à ceci: Partant d'une donnée réelle, le littérateur éprouve une vive impression esthétique, puis il se sert de la parole, pour représenter à des lecteurs (ou à des auditeurs) la réalité même dont il est parti, mais surtout pour reproduire en eux l'impression qu'elle lui a faite.

(1) LANSON, *Histoire de la Littérature française*, 1906, p. 918.

(2) Préface de *Lucrèce*.

(3) Cité par le P. LONGHAVE, *Histoire de la Littérature française au XIX^e siècle*.

(4) «... Nous autres, au contraire, quand d'aventure nous secouons la poussière de Boileau, dès les premiers vers notre joie est grande, notre surprise plus grande encore. Est-ce donc là, pensons-nous, le classicisme fait homme...? Non, c'est bien lui, le vrai Boileau enfin, tout différent de celui de la légende ». BREMOND, *Pour le Romantisme* (1924), p. 2.

Soyez à votre gré romantique, classique, réaliste, parnassien, décadent, symboliste ou tout ce qu'il vous plaira, vous ne sortirez pas de cette conception de la littérature: l'expression d'une impression esthétique mise en branle par une donnée réelle (1).

Et la preuve, c'est qu'on n'en est pas encore sorti. Aristote, Horace, Boileau, Voltaire, Hugo, Zola, tous s'accordent en ce point. Ils ne divergent que pour comprendre autrement les lois de l'expression, la valeur de l'impression, et la part qu'y tient le réel.

Quant à ce que j'appelle l'impression, notez bien qu'il s'agit d'une impression esthétique.

Qu'est-ce à dire? — Qu'elle ne se rattache pas aux passions de la vie active, mais aux émotions de la vie contemplative. Et là encore, elle n'est pas la satisfaction d'avoir, ni la jouissance du savoir mais le plaisir de voir. Et c'est en cela même qu'elle est esthétique et relève de l'amour du beau si bien défini par saint Thomas: *quod visum placet*. L'esthète ne cherche ni à prendre ni à donner l'avantage qu'il y aurait à tenir ou à posséder une vérité même inutile, il laisse cela aux professeurs; mais il cherche à goûter et à communiquer la pure volupté qu'il y a à contempler quelque chose, à la voir. La jouissance esthétique c'est, en ce sens, le plaisir désintéressé de la contemplation.

Pour que cette jouissance existe, il faut contempler dans un objet une certaine harmonie préexistante, saisir les rapports des parties, rattacher le tout lui-même à un ensemble plus grand, réel ou vraisemblable; il faut choisir dans ce qu'on regarde, inventer ce qu'on ne voit pas, transformer, déformer ou transfigurer discrètement les données qu'on conserve. C'est en ce sens que l'art a tous les droits de n'être pas érudit, mais l'impérieux devoir d'être vrai. La contemplation esthétique intensifie et amplifie, sans le dénaturer ni le boursouffler, un caractère saillant du réel.

Vu de la sorte, l'objet réel, le fragment de nature, peut en l'âme du poète, et par l'effet de la composition et de l'expression, aussi en l'âme du lecteur, provoquer une activité forte, variée, et harmonieuse des facultés, correspondant à l'harmonie de cet objet.

Pour que l'art crée du beau, il faut donc une harmonie à deux aspects: l'aspect objectif, celui de la chose telle qu'elle est vue pour faire plaisir à voir; et l'aspect subjectif, celui de l'âme tout entière qui vibre, résonne et chante au déclenchement hiérarchique de toutes les facultés en cause et aussi nombreuses que possible.

Vient enfin l'expression ou la rédaction, bref le rendu: il y a la prose à couler et les vers à aligner, après qu'on a mûri ce qu'on n'appelle plus un objet mais le sujet de l'œuvre littéraire, son thème.

Dans l'élaboration de l'œuvre, il y a donc trois éléments:

1° La nature, ou un fragment de nature;

2° La conception esthétique correspondante, et qui n'est jamais copie servile;

3° Et enfin l'expression.

Répétons-le donc: toute œuvre littéraire est l'expression vive d'une impression esthétique provoquée par du réel donné originellement dans la nature. Le modèle immédiat de l'expression, de l'œuvre sur pied, c'est l'impression; de sorte que (comme dit Cyrano):

*... Mettant mon âme à côté du papier
Je n'ai tout bonnement qu'à la recopier.*

Le modèle médiateur de l'expression, c'est la donnée ou la matière de l'impression même, c'est la nature.

Nature, impression, expression, tout est là.

* * *

Parlons tout d'abord de l'expression, comme de la partie la plus sensible, la plus immédiatement apparente, d'une œuvre littéraire.

Un point sur lequel toutes les écoles s'entendent, c'est qu'il faut soigner l'expression (2). A ce sujet, nul désaccord entre romantiques et classiques. Or la perfection propre de l'expression consistera toujours dans sa parfaite concordance avec ce qu'un auteur veut dire, à savoir dans sa pénétration avec l'impression

(1) Cfr *L'Œuvre d'art et la Beauté*, par M. DE WULF, chap. II, *La Genèse de l'œuvre d'art*. Nous reprocherions peut-être au distingué esthète-philosophe de perdre un peu de vue l'apport originel du réel extérieur, du donné qui est antérieur à l'art, celui-ci en fut-il le fils posthume ou l'enfant prodigue.

(2) *Le Globe*, vers 1830, avait défini le romantisme: « Asservissement aux règles de la langue; indépendance pour tout le reste ». (DUVERGIER DE HAURANNE).

telle qu'elle est chez cet auteur, afin que renaisse cette même impression chez un lecteur : Il faut qu'une parole nous saisisse, et non pas que nous soyons invités à en faire le siège pour la saisir. Il faut qu'une expression fasse impression. De ce point de vue, les romantiques les plus chevelus, Hugo ou Gautier par exemple, rendent à Boileau la justice de le respecter : Au moins, disait Gautier, Boileau sait ce qu'il veut dire et il le dit; il appelle chat un chat.

Mais voici où classiques et romantiques commencent à diverger :
 1^o Les classiques tiennent compte de l'auditeur plus que ne le font les romantiques. Dès lors, le style classique évite les néologismes, les mots singuliers, les termes techniques, les noms propres inconnus ou peu connus; mais il a un faible pour les termes généraux, afin de pouvoir s'adresser à l'homme moyen (plutôt l'homme-type que l'homme médiocre) et de donner une certaine universalité à la parole. Les classiques cherchent l'originalité dans la structure de la phrase, plutôt que dans ses matériaux : Bossuet et Pascal font des phrases bien à eux avec les mots de tout le monde. Les classiques gazent donc un peu ce qu'il y aurait de trop individuel dans la langage. Ce peut devenir un défaut; et Taine a mis une certaine injustice à y insister. La Fontaine et Molière s'en sont le mieux gardés, et avec la plus délicate discrétion. Voltaire et Delille (classiques décadents) y sont tombés en plein, ils s'y sont plongés et fourrés.

Les romantiques au contraire ont souvent l'air de dire avec dédain : que le bourgeois apprenne sa langue et l'histoire! Ils ne se privent même pas de parler latin :

*Il a du roi son maître oublié l'allégeance,
 Cas prêté par la loi qui frappe en sa vengeance
 Qui lædunt in rege magestatem Dei (1).*

— ou même basque :

Zoin da herri hori. (2).

2^o Si le langage, en chaque cas où s'incorpore en lui et où se compénètre avec lui une conception artistique, est la réalisation même et le moyen du sentiment du beau, la langue doit être belle pour son compte! Il y a donc une esthétique propre à la langue comme telle. Les règles s'en formulent très nettement quant aux vers, et moins nettement quant à la prose; auquel cas elles se réduisent plutôt à certaines indications générales qu'il appartient au tact et au bon goût d'appliquer. Voilà un second principe sur lequel s'entendent à la fois classiques et romantiques.

Boileau l'avait formulé :

*... La plus belle pensée
 Ne peut plaire à l'esprit si l'oreille est blessée.*

Et V. Hugo : « Le vers est la forme optique de la pensée. » Fait d'une certaine façon, il communique son relief à des choses qui sans lui passeraient insignifiantes et vulgaires. Il rend plus solide et plus fin le tissu du style. Nous voudrions un vers libre, franc, loyal... tour à tour positif et poétique, tout ensemble artiste et inspiré, profond et soudain, large et vrai... fidèle à la rime, cette esclave reine, cette suprême grâce de notre poésie, ce générateur de notre mètre; inépuisable dans la variété de ses tours, insaisissable dans ses secrets d'élégance et de facture... (3) ».

Après s'être entendus sur ce point : que le langage comme tel a ses règles d'esthétique qui doivent être observées, en quoi donc romantiques et classiques diffèrent-ils? En ceci : c'est que les classiques ne tiennent compte de cette esthétique qu'en union avec la chose dont ils parlent, et que les romantiques en tiennent compte volontiers isolément et pour elle-même.

Et ceci les amènera insensiblement à aimer moins à dire des choses, à exprimer des pensées vraiment conçues qu'à faire des mots, à heurter des antithèses, ou même à dire des insanités pour faire un beau cliquetis sonore comme un bruit de castagnettes ou d'un panier de noix qu'on agite.

Victor Hugo nous dira enfin cette sottise suprême qui est en somme un blasphème :

La parole est le verbe, et le Verbe c'est Dieu.

Quant aux jeux de mots de Rostand, ils sont agaçants et souvent

(1) VICTOR HUGO, *Cromwell*.

(2) Premier hémistiche de la poésie française: *Un soir à Hernani*, de F. ROSTAND.

(3) Préface de *Cromwell*.

misérables. Il y en avait déjà dans *Cyrano*, mais *Chantecler* souffre d'une inquiétante « calembourite ». On aura même quelque jour un Mallarmé ou d'autres décadents, qui ne feront plus de vers que pour la musique des sons, sans rien dire du tout, ou pour dire peu de chose. Lamartine aussi, sans faire créceler son vocabulaire, sans aimer autant que V. Hugo les éclats et la pétarade des mots, est bien romantique encore en ce que, par une application contraire du principe romantique, il aime plutôt la musique, le ronflement, le murmure, le soupir des mots qui se suivent, s'écoulent, s'enchaînent, se dissocient et se rattrapent, dans une harmonie suave, mieux apte à faire rêver l'âme qu'à fixer l'attention de l'esprit. Est-ce pour cela qu'il n'aimait pas La Fontaine? En tout cas, il n'y a point, sans doute, dans toute la littérature un maître qui ait surpassé La Fontaine dans l'art de faire se compénérer l'expression et la chose dite. De là son culte du vers libre, son mépris de la rime riche, son absence de parti-pris quelconque même dans tel culte ou dans tel mépris; de là ses ratures et ses retouches, jusqu'à ce qu'il ait obtenu que son vers soit comme un verre de lunette (sans calembour!), qui me fait d'autant mieux voir les choses que je ne m'aperçois de sa perfection propre qu'au moment où par un contre-coup de sa perfection même, je réfléchis au vif contraste entre ma myopie naturelle et ma clairvoyance acquise. « Sa syntaxe n'a qu'une règle, ou un principe, qui est de conformer le mouvement du style au mouvement de la pensée » a dit très justement Brunetière. Les romantiques au contraire, et Victor Hugo surtout, ont trop souvent telle pensée parce qu'elle remplit très bien un mot, et ressemblent ainsi à des tapisseries qui achèteraient un tableau, peu importe lequel, à la mesure d'un beau cadre vide qu'ils ont mal au cœur de reléguer au grenier.

Les Parnassiens ont repris aux romantiques le culte de la forme, et s'en sont faits les pontifes convaincus et judicieux mais un peu froids et trop hiératiques.

* * *

En parlant des principes romantiques qui concernaient l'expression, ou la forme comme on dit, nous avons fait du chemin vers la solution complète de la question posée : Qu'est en soi, qu'est en son âme, le romantisme? En effet c'est une erreur, trop facilement admise et propagée, de croire, à la faveur de trompeuses métaphores, que la forme et le fond soient en littérature des choses nettement distinctes, comme le fruit et son écorce. L'expression, n'est ni une écorce, ni une peau, ni un habit, et encore moins un masque, un vernis ou un revêtement de plâtre. En littérature l'union entre le fond et la forme est plus forte qu'en sculpture l'union entre la matière et la figure. La Venus de Milo pourrait être faite de cire ou de bois ou de bronze, et son marbre aurait pu être sacrifié à une madone de pacotille. Mais en belles-lettres, il n'y a pas de mot sans telle idée, ou d'idée sans tels mots. Les variantes de forme sont des variantes d'idées et surtout de sentiments. Il y a donc forcément compénétration entre les deux éléments du langage : la forme et le fond. Tout au plus peut-on, pour justifier leur dissociation, soutenir que telle vérité peut être exprimée de plusieurs façons; mais il y aurait long à dire pour critiquer et mettre au point cet argument. On pourrait dire encore qu'un auteur peut avoir l'âme romantique sans avoir le style romantique, et citer très justement à ce sujet Chateaubriand et l'auteur de ce beau vers :

Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques.

Mais l'inverse n'est pas vrai : à moins d'être un pasticheur, on n'écrit pas en style romantique sans que l'âme le soit.

Faisant donc plus haut une analyse sommaire du style romantique, nous avons déjà d'autant fait avancer l'étude même de l'âme du romantisme.

Mais allons plus avant.

Tout œuvre littéraire est, disons-nous, l'expression d'une impression provoquée par le réel.

A présent nous ajoutons : Les écoles littéraires se divisent en deux grandes classes, de la façon suivante : selon qu'elles considèrent comme primordial de faire de l'œuvre d'art l'expression de l'impression telle qu'elle est dans le poète, ou l'expression de l'impression telle qu'elle est provoquée par le réel. En d'autres mots : selon qu'elles s'attachent de préférence ou à la réalité psychique de l'émotion esthétique, ou à la justesse de la conception qui y préside.

Dans le premier cas, vous aurez une école à tendances subjectives: ce sera le romantisme. Dans le second cas, vous aurez une école à tendances objectives : ce sera le classicisme. Vivacité et spontanéité de l'émotion ; justesse de la conception : voilà, croyons-nous, les deux pôles autour desquels tournent, les deux grandes écoles rivales : le classicisme par en haut et le romantisme par en bas.

(A suivre.)

C. SENTROUL.

Charles Péguy et l'agrégé

« *L'œuvre est toujours offerte et le risque est constant* », disait le cher Péguy, et il savait que la sienne, pas plus qu'une autre, n'échapperait à l'épreuve. Voici le jour venu que, détachée du climat d'amitié où elle avait amassé sa substance, dégagée de l'événement où elle était toute prise, comme l'arbre vivant qui plonge ses racines dans une certaine terre, la voici transportée dans le climat du respect, de l'hommage, des opérations intellectuelles et des arrangements de l'histoire; et, par une soudaine rupture, coupée de la réalité, arrachée du sol qui la nourrissait, livrée aux bons manœuvres qui la débitent en morceaux, savamment ajustés. Ce sont bien des morceaux de Péguy, découpés, repérés avec soin; cela tient la même place et, pour qui peut s'en contenter, cela a sensiblement la même forme, mais, hélas, « cela ne fait pas le même office ».

Comment la chose arrive, et de quelle manière la substitution se produit, comment on s'aperçoit qu'il y a la *réalité* et qu'il y a l'*histoire*, Péguy nous l'avait bien dit, mais pour ma part, je ne l'ai jamais mesuré dans un tel saisissement que l'autre soir, rue Las Cases, au Musée social, et à propos de Péguy lui-même. Nous étions là quelques vieux amis, témoins de l'ancienne amitié, qui n'avions pas écouté sans émotion M. Jean Maxence nous parler de cette œuvre de Péguy comme on doit en parler, avec élan, avec ferveur, pour s'échauffer à sa flammé, lorsque intervint dans le débat un jeune universitaire, d'apparence correcte, honnête, le ton assuré de quelqu'un qui connaît son sujet, l'a étudié à fond, et qu'on ne prendra pas en faute sur les références. En trois points, bien précis, classés avec méthode, le regard intérieurement tourné vers la leçon qu'il avait apprise par cœur, d'une voix blanche, monotone, mais pertinente, il enseigna Péguy en moins de vingt minutes, comme à l'agrégation; je veux dire qu'il entreprit d'expliquer ce qu'était sa pensée, ce qu'elle n'était pas ou plutôt ce qu'elle ne saurait être, pour conclure ensuite de façon définitive, irréfutable. Les mains jointes, l'œil soumis à l'objet qu'il démonta sans broncher, il établit qu'« *en un certain sens, il y avait quelque chose d'hérogique chez Péguy* », mais que cette partie de son œuvre, « traversée de colères, d'erreurs, d'injustices involontaires », dépassait sa « *pensée la plus communément exprimée et vécue* »! Puis, comme s'adressant à un adversaire invisible, il ajouta : « *L'hérogisme de Péguy est devenu un lieu commun* (hélas! c'est un lieu qui n'est guère fréquenté), *mais, fit-il, on lui cause un grand tort en voulant l'y enfermer.* » Et ce fut le premier point. Le second, appuyé sur des « *textes* » — car il y a toujours des textes pour démontrer tout ce qu'on veut — le second administra la preuve « objective » que Péguy faisait la distinction entre la sainteté et l'hérogisme, et qu'il accordait à celle-ci la primauté (bien sûr); qu'il ne cessait, au reste, de s'avancer lui-même dans les voies du renoncement et de l'abandon. Puis le jeune professeur évoqua devant nous, pour finir, un Péguy qui « *oublie et secrètement méprise la bataille, fidèle au premier rêve de la Cité harmonieuse* ».

En voyant surgir, au terme de sa leçon, ce Péguy sans expression et sans reproche, ce Péguy qui ne se bat plus, ce Péguy pacifié, momifié, honteux, ce Péguy pour démocrates populaires; en entendant dévotieusement l'excuser de certains « *écarts de paroles* », de quelques « *gestes brusqués par la violence des indignations qui ne sont plus* », je sentis soudain monter toute la miègne. Mais Daniel Halévy, qui est moins aisément irascible, se contenta de murmurer de sa voix douce et chantante, en se penchant vers moi : « *Je crois que Péguy n'aurait pas aimé ça...* » Il n'y avait pas autre chose à en dire.

Mais c'est là précisément ce que l'agrégé ne pouvait comprendre. Il avait des « *textes* », le malheureux, et il nous aurait fermé la bouche, à nous qui n'avions que notre mémoire. Nous, témoins, simples chroniqueurs, mémorialistes et non pas historiens (les seuls à qui Péguy s'adressât pour connaître les hommes et les choses), nous sommes pourtant bien sûrs de ne pas nous tromper. Nous pouvions même imaginer, car telle est notre tranquille audace, notre audacieuse certitude, comment Péguy eût répondu à l'écolier limousin : « *J'écris ce que j'écris et je dis ce que je dis. Je n'accepte pas les excuses et je ne veux pas de vos explications. Je me suis déjà suffisamment expliqué moi-même et je me suis quelquefois repenti, mais je ne me suis jamais repris...* Aux *Cahiers*, nous sommes des gens qui ne trichent pas. Que parlez-vous d'« *accidents de surface*? » Rien chez moi n'est à la surface, tout est engagé en profondeur, tout est pris dans le tissu, dans l'étoffe même, la signature avec... » Il lui en aurait dit, pendant des pages et des pages.

Oui, tout chez Péguy venait du fond, de la substance de sa vie, le bon et le mauvais, comme dans un cœur d'homme. Et que signifient alors ces oppositions entre *hérogisme* et *sainteté*, dans le cas de ce vivant où jouaient les deux pièces ensemble, comme elles jouent dans la réalité et non pas comme dans la hiérarchie des fins, telle que la sagesse se doit pouffant de l'établir par justes distinctions. Péguy, voyez-vous, c'est le franc-jeu, c'est le système de l'hérogisme, c'est aussi le système de l'honneur (dans l'intelligence comme dans la vie), parce que c'est le système de la loyauté. Il n'y a pas deux loyautés : une loyauté d'action et une loyauté de connaissance. Et peut-il y avoir de sainteté où il y a du déshonneur? Car Péguy mettait l'honneur assez haut pour qu'il fût pur et qu'il fût même quelque chose de saint. On n'a jamais vu de sainteté lâche, et Péguy concevait la sainteté comme un courage, car il la voyait forte de la faiblesse des vrais forts. C'était un homme de Dieu.

Mais si Péguy aimait les saints, ses saints patrons, il n'aimait pas les « *patronages* ». Il aimait la paix, mais il n'aimait pas les « *pacifistes* ». Il aimait l'intelligence, mais il n'aimait pas les « *intellectuels* ». Il aimait l'amitié, mais il n'aimait pas les « *amicales* ». Il avait l'âme partisan, mais il n'aimait pas les « *partis* ». Que voulez-vous, il faut le prendre comme il est, avec ses passions, qui sont passions d'homme et non pas de bœuf. Si ses passions vous gênent, il faut le laisser où se conserve sa mémoire, dans notre fervente amitié, contre quoi vos « *citations* » ne pourront jamais rien. A quoi bon plaider pour un pécheur, masquer ses fautes, l'en laver? Ces choses sont entre Dieu et lui. Et mieux vaudrait prier pour Péguy qui avait tant de foi dans l'intercession des prières. Pécheur, il l'était, bien sûr, mais « *pour le péché tout le monde n'est pas bon, et ceux qui sont bons pour le péché sont du même royaume que ceux qui sont bons pour la grâce* ». Plus qu'en vos pieuses exégèses, Péguy avait confiance dans ses intercesseurs. J'ajouterais même que ça ne lui a pas mal réussi et qu'il savait ce qu'il faisait, quand il remettait à la Sainte Vierge sa femme et ses enfants, pensant avec raison qu'Elle saurait mieux que lui les tirer d'affaire, et des complications inextricables où était prise sa pauvre existence d'homme.

* * *

Voilà peut-être ce que j'eusse dit à l'Agrégé, s'il eût été capable de l'entendre. Je me suis contenté de lire son livre — car il vient de publier dans le *Roseau d'Or* un essai sur « la Pensée de Charles Péguy (1) ». Je n'avais fait que le feuilleter ; il m'avait paru un peu lourd, compact, mais d'apparence honnête : une sorte de décalque appliqué, sans relief et sans creux, tout linéaire, une glose d'école, ce qu'on appelle à la Sorbonne un « exposé par le dedans », sans doute parce que le « dedans » en est totalement exclu. Ce « Péguy synthétique », je n'étais pas pressé de l'aller voir : mais je songeais à ce qu'il nous disait un jour : « Il y aura aussi les élèves, hélas, et il faut qu'il y en ait. »

Qu'un jeune universitaire s'appliquât à la pensée de Péguy, développât ses idées sur l'histoire, sur la culture, sur le tragique, sur le chrétien, en passant le long de l'événement, sans vouloir l'y rejoindre, c'était fatal, nécessaire ; peut-être même était-ce utile, fécond, d'une fécondité postérieure, posthume. Mais voilà précisément ce que n'est pas du tout l'essai de l'Agrégé. Ainsi présentée, la pensée de Péguy devient impropre à toute germination, à tout foisonnement, à toute réinvention future : sa prodigieuse vertu d'animation est absente, ou plutôt elle est prise comme à contre-courant, détournée, éconduite, voire purifiée. Toutes les voies de filiation à venir sont bouchées par la sorte de barrage que dresse ce commentaire, sans échappées, sans fissure, où tout est remis en place, pierre par pierre, par coupes successives, puis par regroupement, avec les « lignes de clivage, » et les correspondances exactes. Ah ! je ne dis pas que l'Agrégé n'ait point fait ce qu'il appelle « la lecture des plans, des matières et des épaisseurs » ; mais il y applique un mètre tout fait, un mètre de confection, qui sort des arts et métiers, et non pas ce « roseau d'or » sous le signe duquel il se place. Je ne conteste pas davantage son zèle, ni l'honnêteté de son intention, à tout le moins une honnêteté entendue, elle aussi, de manière littérale, toute faite, et telle qu'on l'enseigne à l'école. Mais un Péguy, même bien fabriqué, ce n'est plus Péguy : c'est un certain système, un certain arrangement, une certaine théorie, un certain arbitraire — d'aucune façon superposable à celui que nous avons connu, fréquenté, aimé. Un Péguy qui finalement prendra peut-être la place de notre cher Péguy pour qui le voudra bien, pour qui a le cœur vraiment facile, pour qui sera résolu à s'en contenter. Mais nous sommes, hélas ! de ceux qui ne s'en contenteront jamais.

Et d'abord à cause du ton, car Péguy, c'est d'abord un ton. Pour l'entendre, le saisir, il faut avoir un peu de son esprit, de son tempérament, et je dirais presque de sa température. Un Péguy, tempéré par l'École, est proprement un Péguy ennuyeux : et voilà l'inexpiable. Péguy peut irriter, agacer, susciter l'impatience, mais Péguy n'ennuie jamais. L'avoir plongé dans un morne abîme d'ennui, par une sorte de déperdition et comme d'épuisement physiologique — c'est proprement le méfait de l'Agrégé. Contre un tel manque, il n'y a pas d'exactitude ni de scrupule qui tienne, car toute l'expression de l'homme disparaît du même coup. Cette infidélité au ton est si capitale qu'en l'espèce elle est pire qu'une impiété.

En voulez-vous des exemples ? Péguy dit quelque part et c'est bien le cas de le citer ici : « Un vêtement de confection est toujours un vêtement d'occasion » — phrase où s'appuie toute sa défense de Bergson. Voici comment l'Agrégé la traduit. « Les idées raides forment à la surface de notre intelligence une dure croûte de compartimentations arbitraires qui s'opposent à la libre information de notre esprit par le réel. » Ouf ! Vous vous rappelez avec quelle admirable clarté Péguy parle, à cette occasion, de la différence qu'il y a entre une méthode et un système. L'Agrégé croit néanmoins devoir nous expliquer ce que c'est qu'un « système », et qu'il est « le simple

schématisme d'une forme seconde de l'intelligence ». Vocabulaire et manie de pédant ? Non pas. L'Agrégé nous assure que toutes ces explications sont nécessaires pour « comprendre le langage mal fixé de Péguy qui s'élabore moins par un développement que par une oscillation progressive », et de se lancer là-dessus dans une dialectique embarrassée que scandent les : « Il semble bien que... Pas de doute sur ce point... A la longue cependant... On sent bien toutefois que... » Allez donc vous représenter, après cela, un homme qui marche droit, même quand il remonte une pente, et qui persuadé que la plus grande erreur, c'est encore d'errer, s'écriait : « Arriver où on n'allait pas, plutôt que de ne pas arriver. Avant tout arriver. » Voilà le ton : comparez-le à celui de l'Agrégé, et vous comprendrez pourquoi « ça n'y est pas du tout et que ça n'y sera jamais ». Sans doute ne fait-il pas une faute dans ses citations, et néanmoins son livre est faux d'un bout à l'autre. C'est qu'il regarde l'âme de Péguy — car il la regarde, le malheureux — mais d'un regard étranger, avec ce que Péguy appelait des yeux *inconnaisants*.

Aussi je me méfie quand il rectifie telle formule de Péguy, sous le prétexte qu'elle dépasse sa pensée « la plus communément exprimée et vécue ! » Le *vécu*, l'Agrégé ne sait pas ce que c'est ; y touche-t-il, qu'il le transforme aussitôt en quelque chose de mort. L'Agrégé est vieux, et Péguy est jeune ; l'Agrégé qui est *tala* ne songe qu'à l'éternité, Péguy vivait dans le temporel, dans le charnel. Et en voulant tirer de son « œuvre humaine ce qu'elle recèle de *serment éternel* », l'Agrégé en a fait un cadavre.

Péguy n'attendait rien des professeurs — même des professeurs catholiques : il n'aimait guère ce qui sent son école, sa Sorbonne. Aussi je vous laisse à penser ce qu'il eût dit du Normalien qui écrit à ce propos : « Chacun appréciera ce qu'il y a de juste et d'injuste dans cette polémique (contre la Sorbonne). Nous ne faisons pas l'histoire d'une vie, mais la somme d'une pensée. C'est de parti pris que nous négligeons ses débats avec l'actualité ».

L'Agrégé ne bannit pas pour autant l'actualité d'aujourd'hui où il entretient ses relations. C'est ainsi qu'il se fait toute prudence et toute humilité pour justifier Péguy des reproches que lui adresse certain « clerc » définitivement disqualifié : naturellement, l'Agrégé commence par plaider coupable. Et que veut dire ce : « M. Benda est bien trop honnête homme pour ne pas nous donner un jour des clartés sur ce point ? » Si c'est de l'ironie, ce n'est pas celle de Péguy, car ce n'est pas ainsi qu'il entendait l'honnêteté du combat. Il parlait net et clair : il appelait un chat un chat, il ne craignait pas le corps à corps et, en l'occurrence, je sais comment il eût appelé M. Benda, car M. Benda n'est plus digne d'un salut d'« estimation singulière » qui est selon Péguy, celle qu'on doit à la pensée. Mais Péguy vivant, M. Benda ne s'y fût pas frotté. Péguy mort, l'Agrégé lui concède que « sa profonde harmonie au génie français et que sa complète ignorance des cultures étrangères, hormis la grecque et la latine, avaient conduit Péguy à défendre avec une âpreté exclusive, voire injuste, ses préférences. » *Honte aux honteux*, se fût écrit Péguy, mais c'est là sans doute encore un de ces « écarts de parole », de ces « gestes brusqués par la violence de ses indignations » un « accident de surface » ! Décidément, il va sans dire que l'Agrégé n'entendra jamais rien à Péguy ; mais tout de même il valait mieux que cela fût dit.

HENRI MASSIS.

AVIS IMPORTANT

Les abonnés dont l'abonnement finit avec le présent numéro et qui ne nous ont pas envoyé de chèque postal, recevront ces jours-ci, par la poste, une quittance de fr. 75. Nous les prions INSTAMMENT de vouloir bien l'honorer à première présentation.

(1) Elle tient les deux cents premières pages du volume. Les deux autres essais sont de Marcel Péguy et de G. Izard.

La controverse sur le monopole des œuvres sociales

Avant-propos

On a lu avec la grande attention, avec le vif intérêt qu'il mérite, l'article que M. l'abbé Colens a consacré à la pénible, mais nécessaire controverse sur l'organisation des œuvres sociales et que la *Revue catholique* a publié la semaine dernière. Notre intention est moins d'y répondre que de le compléter. Une réponse suppose un désaccord, et il semble, à lire M. Colens, que le désaccord des catholiques traditionnels et de la Ligue des Travailleurs chrétiens s'atténue.

En effet, si nous en croyons le conseiller moral de la Ligue, il ne s'agit plus d'empêcher des catholiques isolés ou des groupements catholiques de créer des œuvres ouvrières. La Ligue n'en a point le droit. « Aucune autorité — nous citons M. Colens — ni civile, ni religieuse n'a donné à la Ligue une autorité de cette espèce. » Il s'agit seulement de faire comprendre à ces catholiques isolés ou à ces groupements qu'« en usant de leur liberté d'action », en fondant des œuvres ouvrières en dehors des cadres de la L. T. C., « ils rendent un mauvais service à la cause catholique »; il s'agit seulement de leur demander un examen sans préjugé des « conséquences qu'entraîne l'usage inconsidéré de leur droit d'initiative ».

Pareillement les journaux nous ont appris, il y a quelques jours, que le Conseil général de la Ligue des Travailleurs chrétiens, sous l'inspiration de M. Tschoffen, a déclaré que la Ligue ne se reconnaissait pas le droit d'exiger un monopole d'aucune sorte.

Voilà qui nous change des troublantes revendications du Congrès d'octobre. Voilà qui nous change surtout du ton et des conclusions d'un article publié le 1^{er} mars dernier dans la *Revue belge* et qui annonçait la fondation d'un parti démocrate populaire, si les exigences de la Ligue n'étaient pas acceptées.

Tous les catholiques se réjouiront qu'il ne soit plus question, du moins aux yeux des chefs les plus autorisés des T. C., de menace ou d'ultimatum.

Position du problème

Comment se pose dès lors le problème?

Est-ce exagérément le simplifier que de le voir comme ceci : les Travailleurs chrétiens demandent que soit maintenue, voire renforcée, et en tout cas désormais assurée l'unité d'action sociale, autrement dit, la concentration des œuvres ouvrières, et la Fédération des Associations et des Cercles demande non pas seulement que tous les catholiques puissent remplir leurs devoirs sociaux et se dévouer dans les œuvres — ce que du reste personne ne leur interdit, du moins théoriquement — mais aussi que les œuvres où doivent se dépenser tous les catholiques et spécialement ceux-là qui disposent de plus de loisir, de plus de talent ou de plus de ressources, ne soient pas accaparées par un groupe politique particulier?

Y a-t-il là contradiction? Pas nécessairement, on en conviendra. Ce qui pourtant la provoque, c'est que la Ligue des Travailleurs chrétiens prétend à la fois fédérer toutes les œuvres sociales et jouer un rôle politique. C'est ici, et ici seulement, le nœud de la controverse.

La rencontre des deux prétentions que nous venons de dire apparaît aux catholiques traditionnels comme un paradoxe. — Eh! quoi, objectent-ils, nous n'avons point la permission de nous dérober à notre devoir social; ce devoir, la raison commande que nous le remplissions dans les œuvres de la Ligue des travailleurs ou dans celles que la Ligue veut diriger; mais ces œuvres par le fait de leur dépendance vis-à-vis de la Ligue sont ou seraient au service d'une politique qui n'a pas toujours notre agrément! Si donc nous voulons conserver la liberté de nos opinions politiques, — liberté que personne ne s'avise de contester, — il nous faut manquer à un devoir impérieux; si nous voulons plutôt obéir à notre devoir, il nous faut sacrifier nos préférences politiques.

Telle est la situation que la Ligue des Travailleurs chrétiens veut faire accepter par les catholiques de la Fédération des Associations et des Cercles. Telle est la pénible alternative dans laquelle elle cherche à les mettre : ou bien s'abstenir de toute action sociale,

ou bien collaborer eux-mêmes aux succès d'une politique qu'il leur arrive de devoir désapprouver. Pas de milieu.

Quelques objections

Avant de dire les solutions que l'on peut apporter au problème, considérons rapidement les objections que l'on élève de-ci de-là contre la façon de voir des catholiques traditionnels.

Par le fait de l'Union catholique, disent les uns, la politique de la Ligue des Travailleurs chrétiens se fait en conformité avec les autres groupes qui constituent l'Union. Celle-ci du reste ne présente-t-elle pas, à la veille des élections, un programme commun?

Il y aurait beaucoup à dire de ce programme; il y aurait plus à dire encore de cette Union. Bornons-nous à constater que si la Ligue n'avait pas une politique particulière à défendre, on ne voit pas quel intérêt elle trouverait à affirmer une doctrine qui lui appartient, à présenter un programme électoral distinct de celui de l'Union et à envoyer dans les assemblées législatives des représentants qui se réclament d'elle — quelques-uns, d'elle seule! — qui sont du reste désignés par elle et qui forment un groupe parlementaire auquel il arrive de se séparer du reste de la Droite.

D'autres disent — et ceci est plus spécieux — que la Ligue ne détourne pas les œuvres sociales de leur objet propre pour les employer à des fins politiques.

Pour nous, nous avons constaté que chaque fois que des revendications électorales ont été émises par des candidats de la Ligue des Travailleurs chrétiens, ces candidats se sont toujours présentés comme parlant au nom — oui, au nom — des mutualités chrétiennes, des syndicats, des coopératives, etc. Nous n'oserions pas jurer que d'aucuns ne se sont pas oubliés parfois jusqu'à présenter leurs revendications au nom de la J. O. C. elle-même.

Il ne faut pas s'en irriter. C'est fatal; c'est humain. Mais cela prouve que les deux caractères de la Ligue des Travailleurs chrétiens ne sont pas séparables.

— Et, c'est très bien ainsi, disent on pense beaucoup de ligueurs. Qu'on le veuille ou non, que l'on s'en réjouisse ou que l'on s'en afflige, l'action sociale tend, pour une part tout au moins, à l'action législative. L'une ne peut aller sans l'autre.

Il resterait à le démontrer. En attendant qu'on l'ait fait, on voudra bien considérer que la formidable législation sociale de l'après-guerre, a été adoptée par les Droites de la Chambre et du Sénat où ne siégeaient, jusqu'aux dernières élections, qu'un très petit nombre de représentants de la Ligue des Travailleurs chrétiens et où ils ne forment encore qu'une minorité. Nous n'entendons pas nier que cette minorité soit active, mais il est difficile d'admettre que sans elle rien n'eût été fait en matière sociale ou seulement que le parti catholique eût mis moins d'empressement à voter la loi sur la limitation des heures de travail, par exemple, et les lois de pensions.

Rien n'empêche que les organisations ouvrières adressent à nos organisations politiques des vœux, des mémoires, des projets et obtiennent des parlementaires qu'ils défendent ces projets devant les Chambres. C'est dans ce sens que l'on peut envisager une dissociation de l'action sociale et de l'action politique.

L'exemple hollandais

Nous savons qu'en préconisant une si profonde réforme, nous allons déranger, ne disons pas : dans leurs intérêts, mais dans leurs habitudes, non seulement les Travailleurs chrétiens, mais aussi un certain nombre de nos amis de la Fédération des Associations et des Cercles. L'action dans les œuvres, pour beaucoup de catholiques, est tellement mêlée à la politique, elle apparaît si communément comme l'antichambre de la politique que lorsqu'il y a quelques années, on a défini l'action purement religieuse, ce que l'on appelle « l'action catholique », un grand nombre ont eu de la peine à comprendre que cette forme de l'apostolat devait scrupuleusement se tenir éloignée de la politique. Ici encore on dira : vous rêvez l'impossible, vous poursuivez une chimère...

Cette chimère est un phénomène très réel chez nos amis catholiques de Hollande. Ouvrons le précieux petit livre que le R. P. Ch. du Bois de Vroylande, S. J., a consacré à l'*Organisation du milieu ouvrier en Hollande* (Action Populaire, éditions Spes, Paris 1925). Nous y voyons que les « milieux », les « stands », celui des ouvriers comme les autres, s'abstiennent de s'occuper de politique, sans pour cela négliger de prier la politique de s'occuper d'eux. Nous lisons en effet dans un communiqué des évêques hollandais qu

établit la tâche de l'Association générale des Ouvriers, que celle-ci a, entre autres missions, celle « de rassembler les données de donner les renseignements, de présenter les desiderata en vue d'améliorer la législation sociale ».

Mais dans le parti catholique hollandais, toute collaboration directe des groupes sociaux à la désignation des candidats est exclue. Pourquoi cette abstention? Et le R. P. du Bois de Vroylande qui pose lui-même la question, y répond de la manière suivante :

Pourquoi cette abstention? L'organisation ouvrière la justifie par deux arguments principaux.

En principe, elle est opposée à tout parti et à toute politique de classe puisque l'autorité publique doit avoir en vue de réaliser le bien commun et non pas celui d'un groupe, d'une classe déterminée. Donc pas de représentants de groupements sociaux, de milieux déterminés agissant en leur nom; car il leur serait bien difficile de s'abstenir de toute politique de classe.

En outre, elle estime que, dans la pratique, l'action politique, avec ses aléas, ses compromis inévitables et ses rivalités de personnes, est de nature à troubler grandement l'action des groupes sociaux, jusqu'à la compromettre complètement en absorbant la meilleure part de leur activité ou en y provoquant des scissions.

Précédemment, les évêques hollandais n'avaient pas été moins prévoyants :

C'est leur désir sérieux et formel — dit une de leurs déclarations — que les organisations sociales en général tiennent constamment l'action politique pure en dehors de leur activité sociale. En particulier, elles devront prendre soin que jamais, au sein des organisations sociales, on ne discute de candidature à présenter pour les assemblées représentatives et qu'elles n'exercent — de quelque manière que ce soit — aucune influence sur la désignation des candidats ou sur l'élection de candidats déterminés; que dans les associations électorales catholiques les membres de l'organisation sociale se comportent non pas en tant que membres de cette organisation, mais comme des citoyens catholiques collaborant avec tous en vue du but que les associations électorales se sont proposé; que les chefs de l'organisation sociale n'y cherchent pas même — de quelque manière et sous quelque forme que ce soit — à faire accepter des soi-disant « candidats de classe », ni qu'ils n'exigent que d'autres tiennent compte pour la désignation des candidats du nombre des membres de l'organisation sociale, mais que, sous la direction des administrations politiques, ils contribuent à faire entrer dans les corps représentatifs les personnes qui — quelle que soit la classe à laquelle elles appartiennent — offrent le plus de garanties pour l'accomplissement de la tâche qui y incombe à des catholiques.

Ce qui s'est fait en Hollande peut inspirer, semble-t-il, la réforme qui doit mettre fin, chez nous, à un douloureux différend.

Conclusions.

Nous avons posé le problème aussi nettement que nous le pouvions. Nous avons souligné d'une part l'ambition légitime — car elle est légitime — d'unir toutes les œuvres ouvrières qui, elles aussi, dans l'union trouveront la force. Nous avons montré d'autre part la fâcheuse alternative dans laquelle étaient mis certains catholiques de remplir leurs devoirs sociaux aux dépens de leur liberté politique ou de sauver celle-ci en manquant à leurs devoirs sociaux.

La solution dès lors, c'est que la Ligue des Travailleurs chrétiens cesse de vouloir jouer un rôle politique ou qu'elle borne à la politique sa seule activité et dans ce cas les œuvres, ne pouvant plus dépendre d'elle, seraient soumises à la juridiction d'une autorité à coup sûr désintéressée. Comme c'est le cas, par exemple, des œuvres de l'action catholique.

Est-ce impossible? Ne le disons pas trop vite! Réfléchissons, conversons, disputons même, s'il le faut pour voir clair. Le débat n'est pas inquiétant si, de part et d'autre, on y apporte de la bonne foi et de la bonne volonté.

JEAN VALSCHAERTS.

Passiflore des Alpes⁽¹⁾

J'ai répété souvent que la sainteté, à notre époque qui semble païenne, est plus commune qu'on ne pense. Elle est le sel de la terre qui, sans elle, tomberait en décomposition. Ce qui nous sauve, ce qui nous maintient à un degré honorable dans le domaine de l'esprit, ce sont les saints inconnus que nous frôlons et dont l'héroïsme, connu de Dieu, incline le Ciel vers nous. De temps en temps, par un concours de circonstances providentielles, un de ces saints nous est révélé pour entretenir notre foi dans la valeur humaine; et à voir comment de tous côtés, les pauvres êtres que nous sommes, s'attachent à ces êtres privilégiés et par de tendres hommages forcent leur intercession, on se dit que nous n'avons pas encore perdu le sens ni le goût de la sainteté. Au fond du cloître de Lisieux, sainte Thérèse; à Paris en pleine vie bourgeoise et mondaine, Elisabeth Leseur (2); dans une lointaine province, au pied des montagnes, Alice Rolland, Alice de Jésus, la passiflore des Alpes, tels sont les miracles de nos jours.

Trois femmes françaises, d'intelligence lucide et mesurée, amies de la culture et de la beauté, capables d'exprimer leurs visions et leurs émois en vers cadencés ou en prose de bon aloi, trois femmes souriantes et douces qui cherchent à dissimuler dans une gaieté simple la magnificence des dons divins, trois femmes éprouvées par la douleur qui bénissent la souffrance comme un privilège surnaturel, trois « saintes » qui continuent après leur mort leur mission de bonté et de bienfaisance rayonnante. Notre siècle trop fier de sa culture pour s'incliner devant des saints ignorants, notre siècle qui a trop souffert pour ne pas soupçonner le prix de la souffrance est bien obligé de rendre hommage à ces créatures d'élite et de reconnaître la trace de Dieu dans le lumineux sillage qu'elles laissent derrière elles.

* * *

Le livre que publie Jacques Debout sur Alice de Jésus, la passiflore des Alpes est un document d'une qualité rare. L'historien a connu son héroïne et reçu quelques-unes de ses confidences; il a eu entre les mains une correspondance intime où Alice Rolland se racontait au jour le jour, par ordre de son directeur, avec le souci d'être simple et vraie devant Dieu. Jacques Debout a bien compris qu'il était inutile de substituer un commentaire abstrait à ces analyses concrètes et directes et il a cité l'essentiel. Ces pages sont émouvantes au delà de toute expression. Pour traduire son émotion, on cherche des métaphores : source fraîche, fleur embaumée, âme de cristal; mais ce ne sont que de pauvres mots. Ce qui saisit le cœur, c'est qu'on se sent face à face avec la sainteté, avec une âme possédée de Dieu.

Que je dise d'abord que cette petite sainte de nos jours (née en 1886, morte en 1930) était un écrivain de race. Sans doute, elle n'a jamais songé à faire, comme on dit, une carrière littéraire; écrire était pour elle un divertissement. Elle s'amusait à composer des poèmes, comme elle se serait amusée à chanter pour scander le rythme de son travail journalier. C'était une sorte d'accompagnement musical d'une vie occupée à aimer Dieu, à rendre service à tous, à gouverner une maison. Si elle avait donné à la poésie plus d'attention et de soins, si elle avait appris à fond le métier d'écrivain, l'œuvre qu'elle laisse serait moins fragile

(1) JACQUES DEBOUT : *Passiflore des Alpes*, Alice de Jésus (Alice Rolland (Ed. Spes).

(2) Cf. Le P. LESEUR : *Vie d'Elisabeth Leseur*. (De Gigord, éd.).

Conférences CARDINAL MERCIER

La prochaine séance aura lieu le mardi 24 mars, à 5 heures (Salle Patria).

Le comte APPONYI

Sujet :

La Hongrie

et moins incertaine; je me demande si en perdant sa grâce hésitante elle n'aurait pas été dépouillée de ce qui en fait le charme profond.

Un recueil de vers et deux drames — *L'Ombre du Toit* et *Le Débat de Saint Pierre et de la Vierge Marie*, voilà ce qui restera d'elle. Qu'on n'aille pas y chercher des confidences sur elle-même ni un écho voilé de sa vie intérieure. Bien qu'elle eût un culte pour Lamartine, elle n'a pas imité, sur ce point, ses manies. Elle est plutôt disciple des Parnassiens qui sont des artistes visuels. Elle décrit ce qu'elle voit, elle raconte ce qu'elle a imaginé; et si jamais la tentation lui est venue de faire un vers avec un battement de son cœur, une ombrageuse pudeur a arrêté sa plume. Tout au plus pourrait-on voir dans *L'Ombre du Toit* un écho de ses rêves de jeunesse; mais si réellement ses rêves personnels lui ont dicté son drame, elle les exprime pour s'en débarrasser et pour en prendre définitivement congé.

Mais ces rêves, impersonnels par leur substance, reflètent cependant par leur forme et par leur rythme toute une personnalité. Ils ont des vibrations de cristal; ils dégagent une lumière pure; ils se déroulent dans un rythme ingénu; ils respirent l'innocence. Jacques Debout cite avec admiration le sonnet que voici :

*La petite servante, une cruche à la hanche,
Vers le haut de la cour s'en vient puiser de l'eau :
Elle raye en passant le verglas d'un ruisseau
Du bout de ses sabots, puis au bassin se penche.*

*Aux larges bords de pierre où s'accroche sa manche,
La glace a découpé des pointes de crêneau;
La petite, rieuse, en détache un morceau,
Tandis qu'au fond du grès l'eau tombe en mousse blanche.*

*Cambrant son corps d'enfant sous l'étroit sarreau bleu,
Elle élève la main vers le soleil en jeu
Qui, dans l'angle des toits lourds de neige, étincelle.*

*Et les cils demi-clos sous son court châle gris,
S'émerveille de voir, entre ses doigts qu'il gèle,
Le glaçon rutiler comme un joyau de prix.*

Imitation de Hérédia, tant qu'on voudra, mais imitation du tour et ingénuité du sentiment et sincérité de la vision, tout cela finit par faire une originalité attachante.

L'originalité est dégagée de toute imitation et de tout souvenir dans une page du *Débat*, que je veux citer tout entière, parce qu'il s'en dégage un parfum d'Évangile. C'est saint Joseph qui dit sa vie et son bonheur.

*Quand la Vierge et l'Enfant juyaient loin de l'étable,
N'étais-je pas à côté d'eux?*

*Au lent balancement de l'âne sur le sable
J'épiais leur sommeil; et, confiants, tous deux
Se réchauffaient aux plis de mon manteau laineux.*

*Puis, sous le toit de Galilée
Ma vie, entre les leurs, calme s'est déroulée.*

*Oh! ce toit qui penchait tiédi,
Vers les chauds rayons de midi,
Chargé de jasmains d'En-Gaddi!*

*Parfois quand le soleil tournait sur la venelle,
Je bêchais le carré des lys;*

*Jésus dressait en tas l'herbe, et sous la tonnelle
Marie égrenait le maïs.*

*A l'heure où les fruits mûrs éclatent,
En creusant mes huches de bois*

*Je les voyais cueillir dans les corbeilles plates
Les figues qui sucrèrent leurs doigts.*

*Aux jours de grand repos, sous les troènes grêles,
Pour gagner les champs d'orge en fleurs
Nous montions avec la chaleur,
Et Jésus, dans leur nid, parlait aux tourterelles.
Le soir, dans le jardin fermé,
Il nous parlait aussi, penché sur le saint livre,
Il disait la douceur d'aimer,
Les rameaux de la Croix d'où la paix va germer
La source dont l'eau fait revivre.
Et quand je m'endormis sous le toit de jasmin,
Tous deux vinrent près de ma couche,
Et j'ai vu tout le ciel s'ouvrir sur mon chemin
Aux mots qui tombaient de leur bouche
Tandis qu'ils me tenaient la main.*

Ces vers sinueux, au rythme flexible qui revient tendrement sur lui-même, inscrivent la légende pieuse de saint Joseph sur une banderolle de Paradis.

* * *

Alice Rolland ne renia jamais ses vers. Mais lorsqu'elle se donna définitivement à Dieu et ne voulut plus être, dans sa chambre devenue cellule, qu'Alice de Jésus, elle regarda la poésie des poètes comme une « amulette » et elle se livra à une poésie plus haute, à la poésie de l'amour divin, celle des saints. Elle avait souri aussi au monde sans rechercher ses plaisirs; elle continue à lui sourire, mais elle est sur un autre plan. Elle a choisi Dieu; elle s'est abandonnée à Dieu, pour faire ici-bas son œuvre.

La réponse de Dieu, ce fut la maladie qui s'abattit sur elle, l'obligea à s'enfermer dans sa chambre, quand elle ne la clouait pas sur un lit de douleur. Cette souffrance, elle l'accepte avec joie et pendant dix ans elle s'applique à l'utiliser, sans en perdre une goutte, pour aviver dans son cœur l'amour de Dieu.

Il est difficile de raconter cette carrière de sainteté. On n'y discerne en effet aucune péripétie, aucune trace de drame, aucune trace même d'évolution. Comme le dit Jacques Debout, c'est un état, l'état d'amour. Ceux qui l'entouraient, ceux qui la visitaient étaient frappés de la gaieté, du sourire de cette malade et de la douceur pénétrante qui rayonnait d'elle; ils ne soupçonnaient pas le miracle intérieur ou, du moins, ils n'en avaient pas la richesse. Plus heureux, nous pouvons lire par fragments la sincère description du merveilleux état et si blasés ou si desséchés que nous soyons, nous serons émus par tant de beauté.

C'est peu de dire qu'elle accepte la souffrance; elle l'aime. « Cela, ma maladie, cela ne compte pas. C'est une joie, c'est un don, c'est cela qui me rapproche de mon doux Bien-Aimé, mon Divin Ami, mon Epoux. J'aime tout ce qu'il veut, tout ce qu'il envie. Ce n'est pas une pénitence puisque c'est Lui qui le choisit. Malade, mais je suis trop heureuse avec Jésus. »

Ce n'est pas assez de souffrir de son mal; elle a soif de mortifications, de supplices corporels, elle souffre de se les voir interdire. Elle demande à Dieu de guérir les malades, mais de lui garder à elle la maladie de son corps. Elle se donne à Dieu pour être sa victime. Elle n'est plus rien; elle est dans la main de Dieu. « Tous ces jours passés, je m'étais représentée moi-même dans sa main, non comme un passereau lumineux, mais comme un simple passereau gris, le plus petit oiseau de l'espèce la plus ordinaire, capable de ne chanter, de ne voler, de ne respirer qu'à son signal. »

Elle aime, au point de ne pouvoir contenir les battements de son cœur. « Je ne peux dissenter sur ce qui se passe en moi, je ne sais qu'une chose, c'est que je l'aime, mon Jésus, je l'aime plus qu'exclusivement, plus que passionnément, je l'aime à la folie! Pardon, mon Père, j'ai l'air d'une folle. C'est toute mon âme qui est folle et les mots ne peuvent rien dire. Je ne veux

ras m'exciter ni faire de grimaces, je sais que les choses extérieures ne signifient rien, qu'il ne sert de rien de répéter : *Mon Dieu je vous aime*, si l'âme reste muette. Mais c'est mon âme qui soupire et qui pleure et qui languit et qui voudrait se briser. »

Elle aime le prochain, ses sœurs, ses amies, les inconnus, surtout les pauvres, surtout ceux qui souffrent par leur faute. Elle voudrait consoler, relever, racheter. Dans son enfance, elle a eu l'idée de prier même pour le diable afin qu'il ne fût plus méchant et malheureux; aujourd'hui elle rit de cette hérésie puérile; mais autant elle aime sa souffrance à elle, autant il lui en coûte d'accepter la souffrance d'autrui.

Par-dessus tout, elle a la nostalgie de Dieu. Mourir lui serait une joie et c'est vivre, continuer à vivre, qui est la grande épreuve. « Elle patientera, autant qu'il le faudra, et souriante autant qu'elle le pourra, Alice de Jésus. Mais, si vous saviez! — oh! cela l'étouffe trop par moments et à qui en parler? — si vous saviez comme malgré elle elle languit plus ardemment! Je ne crois pas qu'il faille la gronder pour cela. Ce n'est pas ma faute. Comment dire? C'est intérieur. C'est le cri de mon âme et cela m'envahit de plus en plus... »

Avant de mourir, elle fit un dernier acte d'héroïsme; elle demanda à Dieu la grâce d'une mort douloureuse, d'une mort angoissée et terrible comme celle de Jésus, afin de purifier son âme jusque dans ses dernières divisions et d'acheter d'autres âmes à qui elle pensait. Elle fut exaucée. Une effrayante agonie de six semaines la jeta dans l'horreur de Gethsémani. Ceux qui l'entouraient ne comprenaient pas cette atrocité; ils ne savaient pas qu'elle l'avait demandée comme une dernière grâce.

Depuis qu'elle est morte, la passiflore des Alpes répand sur tous ceux qui l'ont connue et aimée le parfum de sa bonté. Des âmes vivent de son souvenir et de sa force. On n'ose pas prier pour elle, on l'invoque, d'une prière privée qui se soumet aux décisions de l'Eglise, mais d'une prière ardente. Et elle paraît disposée comme sainte Thérèse de Lisieux, à ouvrir largement ses mains et à répandre des fleurs.

J. CALVET.

Professeur à l'Université catholique de Paris.

Les sciences en Belgique⁽¹⁾

La Biologie générale

On groupe, sous le nom de Biologie générale, un ensemble de questions relatives aux traits fondamentaux de l'organisation, du développement et du fonctionnement des êtres animés. La biologie générale étudie, en d'autres termes, les phénomènes communs au règne végétal, au règne animal et à l'homme lui-même.

Cette étude comparative offre de grands avantages et est, à vrai dire, indispensable pour la connaissance de la vie. Un biologiste, adonné à l'étude des manifestations fondamentales de la vie, peut certes s'appliquer principalement à l'observation soit des végétaux, soit des animaux, mais s'il veut embrasser ces manifestations elles-mêmes d'une vue assez large pour permettre une interprétation cohérente, il doit demander aux deux règnes des renseignements qui se complètent et s'éclairent les uns par les

(1) Le troisième volume de l'*Histoire de la Belgique contemporaine* — qui paraîtra ces jours-ci en librairie — comprendra une « Histoire des sciences en Belgique », dans laquelle M. Alliaume, professeur à l'Université de Louvain, traitera des mathématiques et de l'astronomie; M. de Hemptinne, chargé de cours à l'Université de Louvain, de la physique; M. Mund, professeur à l'Université de Louvain, de la chimie; M. Debaisieux, professeur à l'Université de Louvain, de la zoologie; M. Kainsin, professeur à l'Université de Louvain, de la géologie. On y trouvera également cette étude de l'éminent savant qu'est M. le chanoine Grégoire, sur la biologie générale et la botanique.

autres. L'étude, par exemple, de la division du noyau cellulaire, — phénomène commun à la grande majorité au moins des organismes, — peut se faire séparément sur des plantes ou sur des animaux. Mais, si l'on veut dépasser le point de vue descriptif et découvrir à la fois les lois de la division nucléaire et les causalités qui y entrent en jeu, il est indispensable de comparer entre elles des observations relatives aux deux règnes. A la lumière de cette comparaison, on peut espérer dégager, de la variété avec laquelle ils se manifestent dans les divers organismes, les phénomènes vraiment fondamentaux et on évitera de faire reposer une interprétation de ceux-ci, uniquement sur des traits qui ne seraient qu'un cas particulier d'un processus général.

Pour prendre un second exemple, il serait périlleux de se limiter à un seul règne dans l'étude des problèmes biologiques de large envergure, tels que le problème de l'hérédité. Il faut que, par delà le botaniste et le zoologiste, il y ait le « biologiste ».

La Biologie générale, par la nature même des problèmes qu'elle se réserve, est l'une des parties les plus captivantes des sciences de la vie. Elle en est aussi l'une des plus ardues : les questions qu'elle aborde sont parmi celles qui pénètrent le plus profondément dans la recherche des causes accessibles à l'étude scientifique. Cette remarque s'applique tout spécialement à la Cytologie, c'est-à-dire à la partie de la Biologie générale qui a pour objet d'étudier la constitution essentielle de la cellule vivante et tous les phénomènes qui se passent, en quelque sorte, à l'échelle cellulaire.

Or, il se fait que c'est précisément dans le domaine de la Cytologie — comprise, d'ailleurs, assez largement — que les biologistes belges ont déployé la plus grande activité, et on peut dire que leur œuvre a notablement contribué à répandre, dans les pays étrangers, le renom de la science belge.

L'essor définitif fut donné à l'étude microscopique des organismes par l'énoncé de la *théorie cellulaire*. Proposée, pour les végétaux, en 1835, par un biologiste allemand, elle fut étendue aux animaux, en 1839, par Schwann.

Ce dernier était d'origine allemande, mais il professait alors à l'Université de Louvain, qu'il devait quitter ensuite pour prendre, à l'Université de Liège, l'enseignement de l'Anatomie.

La théorie cellulaire enferme plus d'erreurs que de vérités. La notion fondamentale qui en est restée, c'est que l'être vivant possède, du moins en général, une organisation cellulaire, comportant une subdivision de l'organisme en des compartiments microscopiques, appelés *cellules*; mais les conceptions que les fondateurs de la théorie avaient émises sur la constitution essentielle de la cellule et sur les phénomènes qui donnent origine à des cellules nouvelles se sont montrées, dans la suite, entièrement erronées. Il a d'ailleurs fallu attendre le dernier tiers du XIX^e siècle pour que la lumière commençât à se faire sur ces deux points importants.

C'est alors, au moment où on venait d'établir l'importance du protoplasme et où on étudiait avec ardeur le noyau, les processus de la multiplication nucléaire et cellulaire et les phénomènes de la fécondation, que commence la collaboration des cytologistes belges au grand travail de découvertes et d'interprétation que suscitait la nouvelle science.

Deux savants belges prennent rapidement une importance considérable : ce sont, pour suivre l'ordre chronologique, Edouard Van Beneden, professeur à l'Université de Liège, — fils de l'éminent zoologiste J.-B. Van Beneden, qui était l'une des gloires de l'Université de Louvain, — et le chanoine J.-B. Carnoy, professeur à l'Université de Louvain. Il est bon de rappeler, pour pouvoir mesurer plus tard le chemin parcouru, que Carnoy et Van Beneden avaient dû, l'un et l'autre, aller compléter leur formation scientifique dans des laboratoires allemands.

Le premier mémoire cytologique d'Ed. Van Beneden parut en 1868 : il a pour objet « la composition et la signification de l'œuf ». L'auteur y établissait la nature cellulaire de l'œuf animal et montrait que l'embryon résulte de la division de l'œuf en de nombreuses cellules.

Carnoy fut d'abord, au sortir de ses études universitaires, employé au ministère pastoral. Il ne fut appelé à l'Université de Louvain qu'en 1876. Carnoy consacra d'abord toute son activité à l'organisation d'un enseignement autonome de la « Biologie cellulaire », chose toute nouvelle dans le programme des universités. En 1884, il fit paraître le premier fascicule d'un traité intitulé : « Biologie cellulaire ». Carnoy, aidé de ses élèves, s'était appliqué à une étude comparée de la cellule dans un grand nombre d'objets,

L'œuvre de 1884 se rapporte exclusivement au noyau et contient une foule d'observations personnelles.

L'activité de ces deux biologistes fut, dans la suite, très considérable. C'est encore à l'étude de l'œuf, de la fécondation, de la division nucléaire et cellulaire que Van Beneden consacra ses travaux de cytologiste. Carnoy, de son côté, s'attacha bientôt aussi aux mêmes problèmes.

Ils prirent rang, l'un et l'autre, parmi les grands pionniers de la Cytologie.

Si l'on veut apprécier justement le rôle que ces deux maîtres ont joué dans le progrès scientifique, il faut tenir compte de plusieurs considérations.

En matière biologique, la contribution d'un chercheur au progrès de nos connaissances ne se mesure pas toujours au nombre et à l'importance de données nouvelles qu'il aurait définitivement établies. Ce critère peut intervenir à propos des parties purement ou principalement descriptives de son œuvre; mais, dès que le travail comporte une large part d'interprétation, il n'en va plus de même. La recherche avance par des approximations successives. Un essai d'interprétation, tenté dans une voie que la suite a fait apparaître sans issue, a souvent servi non seulement à restreindre utilement les possibilités d'hypothèse, mais aussi à mieux préciser les problèmes. C'est en Biologie générale surtout qu'il y a des erreurs fécondes et des tâtonnements fructueux : il faut seulement demander aux essais d'interprétation d'être fondés sur une information assez large au sujet des faits qu'il s'agit de relier en une synthèse explicative.

Une remarque analogue doit s'appliquer même à bon nombre de descriptions : les observations du cytologiste portent souvent sur des aspects difficiles à déchiffrer et que les méthodes de préparation peuvent altérer plus ou moins gravement; aussi il y a souvent, même en matière descriptive, lieu à interprétation.

Les recherches ultérieures ont corrigé, sur bien des points, les descriptions et les interprétations de Carnoy et de Van Beneden, relatives à la biologie cellulaire. Si l'on voulait énoncer les données, nouvelles pour leur temps, et, tout à la fois, importantes, qu'ils ont établies, ou les conceptions théoriques qu'ils ont incorporées définitivement à l'interprétation des phénomènes de la vie, il faudrait assez peu de lignes. Mais c'est le sort de tous les biologistes, y compris les plus grands. Peu de branches inculquent, avec autant de force que la biologie générale, l'humilité intellectuelle.

Il faut ajouter que Carnoy et Van Beneden ne se sont pas contentés de scruter, par eux-mêmes, les problèmes cytologiques; ils ont créé, l'un et l'autre, une école : ils groupaient autour d'eux de jeunes travailleurs, à qui ils confiaient l'étude de questions particulières, rattachées à un problème de large envergure, et ils consacraient le meilleur de leur temps à diriger les recherches de leurs élèves.

C'est pour donner un organe à chacune de ces deux écoles que Carnoy, à Louvain, et Van Beneden, à Liège, créèrent une revue, consacrée à la publication de mémoires originaux. Van Beneden, en association avec un cytologiste gantois, Van Bambeke, fonda, en 1880, les *Archives de Biologie*. Carnoy, en collaboration avec deux de ses élèves, Denys et Gilson, fonda, en 1884, *La Cellule*. Ces deux recueils ne tardèrent pas à prendre rang parmi les meilleurs des périodiques consacrés à la Cytologie, à l'Histologie et à l'Embryologie.

L'œuvre de Carnoy et celle de Van Beneden ont trouvé des continuateurs : retracer l'histoire de la Cytologie en Belgique serait, pour une large part, redire l'œuvre des élèves de ces deux maîtres.

Les premiers élèves de Carnoy ont, dans la suite, délaissé la Cytologie, pour mettre en œuvre, dans d'autres domaines, la formation qu'ils avaient acquise auprès du maître. Ce sont les élèves des dernières années de Carnoy qui ont continué son œuvre cytologique dans l'Institut qui s'appelle maintenant l'Institut Carnoy. Tandis que le laboratoire du chanoine Janssens († 1924) s'attachait principalement à l'étude d'objets animaux, le laboratoire du signataire de ces lignes s'occupait plus particulièrement d'objets végétaux. Mais les recherches de ces deux laboratoires ont toujours gardé un caractère très net de Cytologie comparative et, en outre, les questions étudiées ont toujours visé à l'élucidation des grands problèmes de la Cytologie; ainsi se maintenait et se développait l'École cytologique de Louvain. De nombreux travaux sont sortis de l'Institut Carnoy, travaux de professeurs, travaux d'élèves, qui ont permis à la revue *La Cellule* de garder et d'accroître son

prestige. Un fait montre clairement l'autorité que s'est acquise l'École cytologique de Louvain. Carnoy, nous l'avons rappelé, avait senti, de même que Van Beneden, la nécessité d'aller demander, aux laboratoires allemands, un complément de formation en vue de la recherche scientifique. Dès avant la guerre, de jeunes biologistes étrangers venaient poursuivre leurs recherches dans les laboratoires de l'Institut Carnoy.

Nous ne pouvons passer sous silence les travaux que Van Gehuchten, un des élèves de Carnoy, consacra à l'étude de la cellule nerveuse et qui contribuèrent à faire de lui l'un des maîtres de la neurologie. Le *Névrose*, la revue que Van Gehuchten avait fondée, et qui a cessé de paraître après la mort de ce maître, était au tout premier rang des périodiques en cette matière.

De leur côté, les élèves d'Ed. Van Beneden ont continué l'œuvre de leur maître. Dès avant la mort de Van Beneden, l'un de ses meilleurs collaborateurs, A. Brachet, avait quitté Liège pour se charger, à l'Université de Bruxelles, de l'enseignement de l'Anatomie. Il établit là-bas un centre très actif de recherches expérimentales relatives au développement de l'œuf et à la détermination des « localisations germinales ». M. Brachet a aussi repris, en collaboration avec O. Van der Stricht, à Gand, la direction des *Archives de Biologie* et a maintenu cette revue au rang qu'elle avait conquis sous la direction de Van Beneden.

À Liège, l'Institut de Zoologie (devenu l'Institut Van Beneden) s'est engagé, après la mort de son fondateur, dans une voie étonnée de la Cytologie. Mais cette dernière branche n'a pas été délaissée. H. de Winiwarter, l'un des derniers élèves de Van Beneden, est resté fidèle à la Cytologie. D'autre part, l'étude de la cellule avait aussi envahi l'Institut d'Anatomie, où J. Duesberg lui consacrait de nombreux travaux.

L'Université de Gand n'était pas restée étrangère aux études cytologiques. Van Bambeke, contemporain de Carnoy et de Van Beneden, leur avait consacré quelques travaux. Mais c'est surtout un de ses élèves, O. Van der Stricht, qui, par des recherches consacrées au développement de l'œuf, fit connaître le laboratoire de Gand.

Nous avons ainsi indiqué les principaux centres de recherches relatives à la Cytologie et aux problèmes qu'on peut y rattacher. D'autres instituts ont abordé, d'occasion, des études cytologiques. Il faut surtout mentionner les recherches qui ont été faites, à l'Institut agronomique de Gembloux, par E. et E. Marchal sur les phénomènes cytologiques qui accompagnent l'apoptose expérimentale, dans les Mousses.

Il n'est pas exagéré de conclure que les biologistes belges occupent, dans le domaine de la Biologie générale, une situation de premier rang.

La botanique

La Botanique est peut-être, de toutes les sciences naturelles, celle qui ouvre le plus libéralement ses portes au « genre amateur ». Les amateurs — on les appelait, autrefois, les « florimanes » — sont des personnes dont la tâche est généralement étrangère à la Botanique, mais qui, fascinées par le charme divers des espèces végétales et animées d'un esprit de paisible conquête, se complaisent à pouvoir distinguer ces espèces, à les appeler par leur nom et à les découvrir dans les « stations » où elles semblent se cacher jalousement : là se bornent leur ambition et leur « science ». Notre pays a toujours compté un grand nombre d'amateurs « herborisateurs ».

Cet aspect de la connaissance des plantes voile, aux yeux de trop nombreuses personnes, le côté vraiment scientifique de la Botanique.

L'étude de la flore indigène peut déjà, elle-même, servir des visées bien plus hautes que celles de l'amateur. Son objet véritable est de dresser un recensement critique de toutes les espèces qui croissent spontanément sur notre sol; elle comporte, à cet effet, une appréciation comparative des caractères qui différencient les genres, les espèces, les petites espèces, les variétés.

Ce travail a occupé, pendant de longues années, des botanistes fort érudits, B. du Mortier, Ch. et E. Morren, Kickx, Bellynyck, Crépin, Delogne, Durand, De Wildeman et d'autres.

Il a abouti — aidé, cela va de soi, de toutes les publications similaires des pays voisins — à la rédaction de nombreuses flores, flores régionales et flores nationales, flores de Cryptogames et flores de Phanérogames. Ces flores très précieuses : elles constituent un instrument de travail indispensable pour toutes les

recherches qui concernent les relations des plantes avec leur milieu ; elles sont aussi un auxiliaire nécessaire pour toute formation scientifique, en permettant de rapporter à un matériel sûrement déterminé les données anatomiques et physiologiques que livrent l'observation ou l'expérience. Tous ceux qui ont herborisé en Belgique connaissent diverses flores, dont chacune a ses mérites propres : la flore de Crépin, celle de Delogne ; celle de Belynck, et d'autres ; une flore de Kickx a rendu de grands services pour la connaissance des Cryptogames.

Le recensement de la flore indigène, dans un pays aussi petit que le nôtre, n'ouvre évidemment qu'un horizon restreint au progrès scientifique. C'est dans le domaine de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Systématique que le travail de recherche trouve sa vraie voie. Les botanistes belges n'ont pas manqué de s'y engager, surtout depuis la création des laboratoires universitaires, et ils ont acquis un rang très honorable dans la coopération internationale au progrès de la Botanique.

La science des végétaux et de la vie végétale compte, en Belgique, de nombreux centres d'étude. Aux quatre Universités, il faut ajouter le Jardin botanique de l'Etat à Bruxelles et l'Institut agronomique de l'Etat à Gembloux. Tous ces établissements ont déployé une grande activité scientifique.

Cette activité se présente avec un caractère qui pourrait en faire méconnaître l'importance. Ce qui, en effet, dans l'ensemble de la recherche scientifique, frappe avant tout un observateur, ce sont les « écoles scientifiques ». Nous voulons signifier par là des centres de travail où des chercheurs, sous une direction permanente, s'appliquent à l'étude approfondie et large de certaines questions qui, *rattachées à un même problème assez vaste, forment entre elles un tout organique*. Or, parmi les divers domaines qu'explore la science botanique, la Cytologie seule a eu le privilège de concentrer sur elle, à l'Institut Carnoy de l'Université de Louvain, les efforts constants et convergents d'un groupe de travailleurs ; nous avons dit, dans le chapitre précédent, l'activité de cette Ecole de Cytologie et le renom qu'elle s'est acquis. Dans les autres institutions scientifiques, le travail très actif des botanistes belges s'est plutôt appliqué à l'étude de nombreuses questions isolées, importantes, certes, mais ne convergeant point vers la solution d'un grand problème. C'est ainsi que, malgré l'importance de travaux anatomiques, physiologiques ou systématiques qui sont dus aux botanistes de notre pays, nous n'avons eu, jusqu'en 1914, à parler vraiment, ni une école d'Anatomie, ni une école de Physiologie, ni une école de Systématique.

Néanmoins, nos divers instituts supérieurs se sont donnés plus particulièrement, chacun de son côté, à l'étude d'un certain genre de questions. L'Institut de Botanique de l'Université de Liège, sous la direction du professeur A. Gravis, a fait porter son effort principal sur des questions relatives à divers aspects de l'Histologie et de l'Anatomie et ne s'est occupé que plus rarement de problèmes physiologiques. Le professeur Gravis groupe ses travaux et ceux de ses élèves dans les *Archives de l'Institut botanique de l'Université de Liège*.

À l'Université de Bruxelles, ce sont des questions de Physiologie, d'Éthologie et de Géographie végétale qui ont fait l'objet principal des recherches de l'Institut de Botanique, sous la direction de L. Errera, d'abord et, plus tard, de J. Massart. Le *Recueil de l'Institut Leo Errera* était l'organe de cet Institut.

Des recherches de Chimie physiologique ont été, à l'Institut agronomique de Gembloux, la principale occupation scientifique de E. Laurent et de E. Marchal. Mais ce dernier s'est fait connaître surtout par les belles recherches qu'il a consacrées, avec son père, au problème physiologique et cytologique de l'aposporie expérimentale dans les Mousses.

À Gand, Mac Leod s'occupait, avec quelques élèves de Biométrie et d'Éthologie florale et le zoologiste Plateau se livrait à des expériences importantes sur le rôle attribué aux insectes dans le transport du pollen.

À l'Université de Louvain, il faut signaler, à côté des travaux de l'École de Cytologie, des recherches d'une tout autre nature. Le chanoine Meunier s'occupait d'Histologie et, surtout, se livrait à de très fines études systématiques sur des pêches planctoniques. Le chanoine Biourge, d'abord donné à des travaux physiologiques, réserva ensuite toute son activité à l'étude physiologico-systématique d'un champignon aux formes multiples.

On conçoit que le Jardin botanique de l'Etat soit devenu un centre d'études systématiques. Plusieurs de ses conservateurs

ont été appelés à rédiger la monographie de familles particulièrement intéressantes, comprenant beaucoup d'espèces exotiques. Plus tard, les études de F. Durand, directeur de l'Institut, et la grande activité de son successeur, E. De Wildeman, se sont concentrées sur la détermination de l'abondant matériel végétal que fournit la Colonie.

La Paléontologie végétale n'a pas été délaissée. A. Gilkinet et A. Renier, entre autres, lui ont consacré quelques études importantes. Il est juste aussi de mentionner la fondation, à Louvain, d'un Musée houiller où le P. Schmitz, d'abord, puis le chanoine H. de Dorlodot et le directeur actuel, le baron Jean de Dorlodot, ont rassemblé une très riche collection de fossiles végétaux, fournis par nos différents bassins houillers.

Chanoine VICTOR GRÉGOIRE,
Professeur à l'Université de Louvain,
Membre de l'Académie royale de Belgique.

La coquille et son habitant

Les intérieurs de style moderne commencent de rencontrer la faveur du public. Les « ensembliers » ouvrent boutique un peu partout et les grands magasins ont organisé un rayon spécial, où les appareils d'éclairage en verre dépoli et les meubles en tubes d'acier, ont pris la place qu'occupaient, il n'y a pas si longtemps, les « suspensions » de cuivre et les buffets à gueules de lion.

Chez les tapissiers, les rouleaux de papier peint ont remplacé leurs fleurettes par des figures géométriques, les tissus ont perdu leur fausse opulence. Les peintres décorateurs ne jurent plus que par les couleurs claires et sur les surfaces libérées de leurs festons et astragales inscrivent des jeux légers, imités de ceux que le vent et l'eau poursuivent à la surface des sables.

La simplicité, on dirait presque la nudité des formes est garante, chez les objets, de leur nouveauté. Les panneaux ont perdu leurs moulures, les sièges leurs aimables rondeurs ; des profils nets délimitent toutes choses strictement dans l'espace et soulignent leur caractère organique.

Cette subordination à la fonction, longtemps prêchée par les réformateurs, commence à devenir une réalité, et nous serions les premiers à nous en réjouir, si nous ne voyions poindre à la suite même de cette heureuse évolution un nouveau danger.

Après un siècle de débauche ornementale et cette complète perversion de l'imagination qui en était résultée pour l'artisan, le jansénisme constructeur de l'époque actuelle, introduisait une réaction indispensable. Il fallait qu'on fit table rase.

Mais ce reniement du passé, a fait plus que dénoncer des erreurs esthétiques évidentes et préparer un retour aux techniques rationnelles. Il décèle un état d'esprit qui est peut-être bien celui de notre siècle, mais que nous ne saurions considérer sans appréhension.

Devant l'ensemble des phénomènes sociaux, moraux, économiques et politiques qui se produisent en ce moment, nous ne pouvons nier que le facteur homme, tel que l'avait établi des siècles de culture et de civilisation, perd chaque jour un peu plus de sa valeur. Le pouvoir, qu'il fût conféré à la force du poing, à l'authenticité du titre, ou à la supériorité de l'intelligence, avait jusqu'ici un visage, un visage humain, qu'il était loisible à chacun de discerner, de connaître, de chérir ou de détester.

Depuis qu'il a passé à l'Argent, ou à ce vague souverain que l'Argent s'est donné pour prête-nom, Démos l'insaisissable, le pouvoir n'a plus de visage. S'il réside en fait, entre quelques mains, ces mains n'ont garde de se montrer. Nous sommes régis par

l'invisible, et même les serviteurs et les agents de cette puissance occulte, nous sont devenus pratiquement inaccessibles, car ils ne sont plus des hommes, mais les rouages interchangeables d'une vaste et implacable machine.

Cet anonymat, cette invisibilité de la puissance réelle, qui font qu'on ne peut plus trouver une signature valable sous la plupart des actes et rescrits qui conditionnent notre existence, enlèvent de même tout caractère personnel aux signes extérieurs dont s'accompagnent les manifestations matérielles de cette puissance.

Alors que l'on en retrouvait autrefois la trace inscrite partout en traits parfaitement lisibles dans l'ordonnance de la cité, dans la pierre des monuments, dans la sévérité ou le faste du décor intérieur, dans les inventions diverses de l'ameublement, et jusque dans les recherches de la vêtue; alors que ce que nous appelons un style, n'était que la manifestation en toute chose d'une impulsion centrale, unique, personnelle et reconnaissable, nous nous trouvons actuellement en présence de signes qui ne nous laissent découvrir rien d'autre que l'existence d'une Force aveugle, sourde, inhumaine.

En considérant comme définitif l'état actuel de ce que nous appelons le style moderne, en tenant pour normal, cet anonymat auquel il s'efforce, on donnerait à penser qu'il n'a d'autre objet que de traduire l'exact fonctionnement d'une machine compliquée enfin mise au point.

Que l'on se contente, en effet, de ces conquêtes qu'il peut légitimement inscrire à son actif : un conditionnement meilleur de l'espace, une utilisation rationnelle de la lumière, la proscription de tout élément inadapté de tout mensonge, on aura en mains un instrument, excellent sans doute, mais qui n'est pas plus qu'un instrument.

Qu'est-ce un style, si ce n'est avant tout une façon de sentir ou de penser! S'il ne s'agit que d'arriver au meilleur rendement, à l'organisation parfaite de la vie matérielle, l'accord peut se faire sur quelques formules étudiées avec soin et dont l'usage a déjà démontré l'excellence. Ce problème de l'adaptation de l'objet à sa fonction qui ne s'était jamais posé jusqu'à présent d'une façon si nette tout au moins, nous sommes tout près de l'avoir résolu. Instruits par un siècle de pratique mécanique, nous demandons d'abord à toute chose qu'elle serve, aux moindres frais et pour le plus grand rendement. Les meubles que nous situons dans notre chambre, la maison qui abrite celle-ci, la ville qui reçoit la maison et en conditionne l'usage, ont fait l'objet de calculs minutieux. Nous avons songé et songeons à toute chose, hormis une qui est de veiller au bon gouvernement de toutes ces richesses.

Nous mettons tous nos soins à ordonner notre univers matériel et cependant notre univers moral s'effrite et croule.

La cité moderne, non point rêvée, mais étudiée et décrite jusqu'en ses moindres détails et devenue réalisable aussi bien financièrement que techniquement, la cité de bonheur et de lumière, imaginée, dessinée, mesurée et estimée dans son coût, il ne faut plus qu'un acte de la volonté pour lui faire prendre corps.

Et voilà que ses inventeurs hésitent à le solliciter et qu'après avoir prêché la bonne parole et entraîné à leur suite une troupe enthousiaste de disciples, ils se tournent vers le pouvoir ou ce qui figure à leurs yeux le pouvoir, avec une interrogation pressante sur les lèvres, une interrogation à laquelle nul ne répondra.

Dans la conférence qu'il a prononcée au lendemain du dernier congrès d'architecture moderne, Le Corbusier-Sangnier — y était-il incité par l'optimisme un peu trop robuste de ses coreligionnaires — s'est donné le plaisir cruel de mettre en doute l'efficacité finale de la réforme tant attendue.

Ce Paris du XX^e siècle, cité de lumière et de verdure, de silence et d'air pur, cette ville sans défauts, qu'il nous a si souvent décrite

et avec une telle précision dans les détails, il y croit toujours. Dans cet organisme admirablement étudié, aucun rouage qui n'ait sa raison d'être, aucune articulation qui ne joue et n'assure au corps sa souplesse, aux membres leur pleine liberté, aucune obstruction, aucun arrêt possible, en théorie tout au moins. C'est la machine à habiter, ou si l'on préfère la ruche la mieux outillée, la termitière modèle. Il n'y a qu'un point noir à l'horizon, une seule faille possible dans le système.

Que fera l'homme, ce termitier encore inférieur lorsqu'il s'y verra intégré?

Pourrait-il prendre sur lui d'oublier sa misère passée, l'inconfort de sa présente condition, l'inégalité de traitement que lui valent un mauvais lotissement, des demeures établies selon un plan absurde, mais auxquelles il reste attaché en raison même, semblerait-il, de cette absurdité? Saura-t-il estimer à sa valeur cette répartition qui lui sera faite, à doses égales pour tous, de la lumière, de l'air pur et du divin silence?

Cette question que pose Le Corbusier, nous la posons avec lui.

Il n'est pas que d'édifier la cité nouvelle, de donner à l'insecte humain la meilleure alvéole, d'assurer au termitier sa plus grande part du gâteau.

Lorsque l'homme, cet animal au fond farouche et solitaire, se sentira véritablement enfermé, et il le sentira d'autant mieux que sa cellule ressemblera à d'autres cellules, il ne sera pas dupe des parois de cristal et de la lumière qui y entre à flots. Plutôt que d'y rester vivre, il se brisera la tête contre elles pour leur échapper.

Esclave, oui, mais à condition de ne le point trop savoir. Le plus grand mal qui menace l'homme moderne, c'est la disparition complète, de ces ordres au sein desquels il se trouvait réparti. Sa seule sauvegarde, c'est qu'il puisse croire encore au caractère unique de sa coquille.

Aussi longtemps qu'il pourra traîner avec lui sa maison et se retirer en elle, s'y sentir et s'en croire le maître, dût-elle le gêner parfois aux entourures, il ne se considérera pas comme entièrement asservi.

Bâtissons des villes nouvelles, mettons plus d'ordre et de logique dans les intérieurs, mais gardons le souci très vif de différencier. Le bonheur humain ne se fabrique pas en série, et les hommes valent qu'on les distingue les uns des autres.

MARCEL SCHMITZ.

L'économie dans la consommation

Il m'a été demandé, à plusieurs reprises, depuis que j'ai parlé de la part importante prise dans la crise financière anglaise par notre manque « d'économie dans la consommation », de m'expliquer davantage à ce sujet. La question est rarement soulevée dans notre presse. En fait, dans la masse de controverses, d'avis et de conseils qui ont rempli nos hebdomadaires et nos quotidiens les plus sérieux, — depuis que les banques ont permis que le grand public connaisse le danger de notre situation — je n'ai rien trouvé à propos de ce facteur. Peut-être en a-t-il été parlé congrûment. Si oui, je n'ai, quant à moi, pas même découvert une allusion à la chose. Elle est pourtant d'importance capitale, peut-être même est-elle l'élément principal parmi ceux qu'il nous faut comprendre pour pouvoir résoudre le dangereux problème.

L'économie dans la consommation est évidemment l'inverse, et l'inverse exact, de l'économie dans la production. Avec une méthode donnée d'employer, mettons un mètre cube de chêne

pour produire un ameublement, je me trouverai deux fois mieux en transformant deux mètres cubes en meubles que je ne serais si je n'en employais qu'un seul; mais si, en ce qui concerne mon ameublement — la consommation — je suis aussi peu économiste que je ne puis me contenter d'une chaise ayant des pieds de moins de trois doigts d'épaisseur; si seules les chaises avec bras me conviennent; s'il me faut des chaises avec de hauts dossiers dépassant la tête de ceux qui s'y assoient (comme dans l'ancienne mode espagnole); si je désire une table aux dimensions doubles de celle du voisin pour le plaisir d'être au large, et d'avoir les coudes très libres, mes deux mètres cubes de chêne ne me donneront, comme quantité de mobilier, rien de plus que si je n'en avais employé qu'un seul.

J'aurai un peu plus de luxe, je jouirai de la qualité de mon ameublement, ou peut-être de son seul poids. Mais mon « économie dans la consommation » est telle que je n'aurai ni plus de chaises, ni plus de tables, que n'en a mon voisin ne disposant, lui, que d'une quantité de bois moitié moindre.

Or encore, si je reçois deux assortiments d'outils et si mon voisin n'en reçoit qu'un, je suis, toutes choses égales d'ailleurs, deux fois mieux loti que lui quant à l'économie de la production. Mais si je laisse mes outils se rouiller ou s'émousser, ou si je m'en sers si mal qu'il me faut les remplacer deux fois plus rapidement que mon voisin, je perds tout avantage sur lui,

Dans des exemples aussi simples, la chose est obvie. Ce qu'il nous faut comprendre, c'est qu'une bonne ou une mauvaise économie dans la consommation pénètre toute une collectivité dans mille et un détails de la vie quotidienne et que si nous ne mettons pas cette économie de la consommation en face des statistiques de production et de recettes de toutes sortes, la moitié du problème nous échappera.

Prenons l'exemple bien simple de la cuisine. Dans tel ménage, un poids donné de produits alimentaires nourrit six bouches, alors que dans un autre ménage, la même quantité, moins habilement employée, n'en nourrit que trois. Comparez aussi le prodige qui ne tient aucun compte de rien, avec son voisin soigneux qui organise sa vie et surveille toutes ses dépenses. Il faudra au premier le double de ce que dépense le second.

Or donc, des nations qui, comme l'Angleterre, ont connu de grandes et longues périodes de prospérité, surtout si cette prospérité est due, dans une grande mesure, à un quelconque monopole qu'elles possédaient ou à des redevances payées par d'autres, tendent à décliner en matière « d'économie de la consommation ». Ce n'est pas — comme on l'exprime parfois — que des hommes habitués à l'abondance n'aiment pas d'être mis à la portion congrue. Mais des hommes vivant dans l'abondance deviennent négligents et contractent des habitudes de gaspillage. Ce gaspillage dans la consommation des richesses, sans compensation suffisante dans la jouissance, par négligence et par hasard, prend des formes variables à l'infini, dont la plupart ne se laissent pas mesurer directement à l'aide d'une unité de monnaie ou d'une unité de poids. Presque tous sont le résultat de petites habitudes personnelles accumulées, perceptibles dans toutes les classes d'une collectivité où « l'économie de la consommation » se porte mal.

Je ne prétends pas que les effets moraux d'une mauvaise économie dans la consommation ne puissent pas, souvent, être fort bons; et encore moins que les effets moraux d'une bonne économie dans la consommation ne puissent être, socialement, malfaisants et souvent mauvais.

Je dis seulement que si vous vous exprimez en termes de statistiques économiques, vous n'arriverez jamais à des conclusions exactes si vous ne tenez pas compte de toute cette moitié de votre sujet qu'est « l'économie de la consommation ». Vous vous étonnerez toujours de voir les choses aller mal malgré tout le zèle dépensé pour la production et pour les recettes.

Ce serait apprécier très mal une mauvaise économie de la consommation — même quand elle en est arrivée aux exagérations dont nous souffrons en ce moment en Angleterre — que de blâmer les habitudes individuelles et les caractères personnels. Tout le filet social nous emprisonne; la pression de la vie en société nous « tient »; des habitudes ancestrales à propos de tout ce qui nous entoure ont des effets auxquels il n'est pas possible de se soustraire.

Si, par exemple, je puis faire x kilomètres dans un pays étranger à moitié prix de ce que la même distance me coûte dans un autre pays étranger — et aussi rapidement et sans différence appréciable

dans... le manque de confort — c'est parce que dans le second pays les voitures sont pleines de « tapisseries » dont je n'ai nul besoin et qui seront peut-être bien plus sales que des banquettes en cuir ou en bois; parce que les gares et les quais sont construits avec plus de soins; parce que les frais d'établissement de la ligne furent plus élevés; parce que les ouvriers, à cause d'une mauvaise économie dans la consommation, demandent de plus hauts salaires pour subsister à peine et ainsi de suite pour trente-six autres facteurs.

Le professeur d'une Université française est étonné d'apprendre ce que gagne son collègue à Oxford. Mais il n'a rien à lui envier, car leurs aisances sont comparables. Ici, où je vis, en Sussex, le travail le plus ordinaire vous coûtera plus de 5 shellings par jour, — et pour une journée finissant à 17 heures, cinq shellings anglais permettent d'acheter en Angleterre, pratiquement, la même quantité de pain, et de beurre, et de viande, et de vêtements (plutôt davantage à cause de notre libre échange) que 44 francs belges ou 31 francs français. Mais si un meurt-de-faim, en France ou en Belgique, était engagé pour un travail occasionnel — tailler les haies, nettoyer la cour — il s'estimerait extrêmement heureux de toucher un pareil salaire, insuffisant, en Angleterre, pour vivre.

Non pas que notre « standard of living » soit plus élevé. Cette phrase n'est employée que pour flatter notre amour-propre. Nos « industries protégées » connaissent de très hauts salaires, mais la masse de notre prolétariat ne vit pas mieux que le prolétariat italien, français ou belge et ceux-ci ne voudraient pas changer avec le prolétariat anglais. L'étalon monétaire est plus élevé, mais il n'en résulte aucune différence pratique.

Cette très mauvaise économie de la consommation est-elle curable? Y a-t-il un remède à la situation qui fait qu'il est impossible pour un voyageur occasionnel, d'obtenir à déjeuner, en Angleterre, le dimanche, même deux heures plus tard que dans les pays où existe une plus stricte économie dans la consommation?

Y a-t-il un remède à l'impossibilité de vendre en Angleterre des romans, des livres d'histoire, etc., brochés? Est-il impossible d'obtenir des Anglais qu'ils achètent des revues hebdomadaires qui ne soient pas imprimées sur de nombreuses pages superflues d'un papier très épais?

Tout cela est impossible sans un profond changement dans la mentalité de la société anglaise. Un désastre, ou même un lent appauvrissement nous y amèneront, mais pas sans de nombreuses et amères leçons. Il serait évidemment préférable, si c'était possible, que le changement fût accompli volontairement et le premier pas dans cette voie serait très certainement de convaincre les Anglais — il faudrait pour cela une espèce de miracle moral — de renoncer à se vanter et de ne plus mêler à toute plainte au sujet de notre triste situation actuelle, des protestations de supériorité naturelle...

HILAIRE BELLOC.

Où en est l'Amérique humido-sèche?⁽¹⁾

IV. — Divers et conclusions.

Dans trois précédents articles, suivant fidèlement dans ses développements le Wickersham Report nous avons fait l'histoire de la Prohibition aux États-Unis; nous avons vu comment la loi était appliquée; nous avons résumé enfin les difficultés que rencontrait son exécution.

À la suite du rapport, toujours, relevons les bienfaits que l'on peut inscrire à l'actif de la Prohibition.

Ce seraient, dit-on, l'augmentation de la production industrielle, rendement accru du travail de l'ouvrier, la disparition des « lundis bleus », la diminution des accidents du travail, les progrès de l'épargne et la régression parallèle des recours à la charité.

« Il est très évident, note le rapport, qu'un notable accroissement de la production, dérivant d'une plus grande efficacité du travail individuel et de la suppression des absences chroniques

(1) Voir la *Revue Catholique* des 27 février, 6 et 13 mars.

d'un grand nombre d'ouvriers le lendemain des dimanches et jours fériés, est directement attribuable à la disparition des *saloons*.

» D'autre part, un groupe compétent, et consciencieux d'ouvriers qualifiés, chefs d'organisations ouvrières, soutient que ce rendement accru du travail individuel doit être attribué plutôt aux efforts de ces organisations qui ont obtenu de meilleures conditions de travail, tant au point de vue de la durée de celui-ci que de sa rémunération. Il est affirmé également que ce meilleur rendement est dû pour une très large part à un meilleur recrutement du personnel et à un progrès général dans l'organisation industrielle et les méthodes de production.

» En outre il faut tenir compte de ce qu'en toute hypothèse l'ouvrier aurait au moins que jadis du fait que ses loisirs sont actuellement mieux organisés. Il faut admettre qu'il y a beaucoup de vrai dans tout cela. Nous estimons néanmoins qu'un gain réel et significatif fut la conséquence, à cet égard, de la Prohibition nationale.

» En ce qui concerne la diminuation des accidents du travail, rien n'est clairement établi. On n'est pas d'accord sur la part imputable à la boisson dans ces accidents avant la Prohibition. De plus, une meilleure organisation des usines, la réduction des heures de travail, des appareils de protection plus nombreux, l'activité des assureurs et une inspection plus systématique rendent impossible toute comparaison sérieuse des statistiques de la première décennie du siècle avec celles d'aujourd'hui.

» Il y a une sérieuse augmentation de l'épargne, révélée par les dépôts en banque. Il faut y voir l'effet de la vigoureuse campagne entreprise pendant la guerre, de la propagande faite par les banques pour pousser à l'épargne, de l'augmentation des salaires pendant la période de prospérité consécutive à la guerre. On ne peut non plus perdre de vue le changement qui est résulté dans notre vie de la généralisation du travail des femmes et filles de travailleurs. Au surplus, il y avait déjà un notable accroissement de l'épargne avant la Prohibition. Il ne peut donc être affirmé rien de certain sur ce point.

» En ce qui concerne le ralentissement du recours à la charité, il faut tenir compte des conditions de travail pendant la période de prospérité et du fait que les femmes contribuent très généralement à accroître les ressources du ménage. D'ailleurs ce ralentissement signalé il y a quelques années ne s'est pas maintenu intégralement ni partout. Les statistiques produites ne permettent pas de conclure à cet égard.

» En général les personnes qui s'intéressent aux œuvres sociales sont d'avis qu'il y a une réelle amélioration du genre de vie chez les ouvriers avec lesquels elles sont en contact, et que ce progrès doit être attribué à la Prohibition. Mais ici aussi il faut tenir compte des conditions économiques d'après-guerre, de la tendance des femmes à gagner un salaire de leur côté, et de la diffusion des moyens de récréation. Il serait fastidieux d'entrer dans le détail; il suffit de dire qu'à tout prendre, il y a gain.

» En dehors de cela, les résultats sociaux vantés ne sont pas si évidents... Les statistiques des divorces pour cause d'ivrognerie ne prouvent rien, ni pour ni contre la Prohibition. En ce qui concerne la santé publique, les progrès de la prophylaxie et de la médecine ne permettent pas de faire de comparaisons concluantes.

» Ce qui est hors de doute, c'est qu'il y a progrès dans le *standard of life* du travailleur... Ils ne sont pas tant dus à la tentative, faite d'empêcher l'usage des boissons enivrantes, qu'à la fermeture de l'ancien *saloons*.

* * *

Après un très rapide examen des mesures en vigueur dans certains pays étrangers, le rapport analyse les diverses solutions préconisées pour porter remède à la situation existante.

1. — Abrogation du dix-huitième Amendement. « Ce serait un pas en arrière, et qui conduirait à une situation aussi mauvaise que celle dont nous cherchons à nous évader. »

2. — a) Abrogation de la loi de Prohibition (qui fixe le pourcentage d'alcool que peut contenir une boisson « non enivrante »). « Cela équivaldrait à l'annulation du dix-huitième Amendement » par la possibilité du retour à la réglementation locale et ses abus.

b) Modification de la loi de Prohibition, par l'autorisation de fabriquer et de vendre de la bière contenant 2,75 % d'alcool et des vins légers. « Evidemment, pareille bière ne peut pas être déclarée enivrante... Il n'y aurait pas d'objection d'ordre constitu-

tionnel contre pareille modification. Elle a été vigoureusement préconisée par la Fédération américaine du travail et d'autres organismes, et a été présentée devant la Commission avec beaucoup d'adresses... Mais il y aurait de grands désavantages à exclusion du trafic illicite la fabrication et la vente de la bière contenant 2,75 % d'alcool. » En effet, les Etats qui, individuellement resteraient libres de prescrire la prohibition absolue et qui l'édicteraient, « seraient fort embarrassés par un commerce illicite chez eux, mais qui serait légal au delà de leurs frontières ».

Mais, dira-t-on, autoriser la vente de bières et de vins légers, n'est-ce pas favoriser la tempérance? « Cet argument a un grand poids, reconnaît le rapport. Mais : a) on peut douter que la bière remplace l'alcool dans la consommation générale; b) l'usage des boissons prohibées a développé le goût pour les liqueurs, à un point qui permet de ne pas croire que la bière légère serait généralement admise comme substitut; c) enfin si la bière vendue n'est pas enivrante, on ne la boira pas là où la Prohibition a actuellement le plus à faire, — et si elle est enivrante, ce ne peut être qu'en violation de la Constitution. »

Le rapport suggère donc de ne rien changer à la loi. Alors?

3. — On peut, dans le cadre du régime existant, développer et améliorer l'organisation et le personnel.

« Mais les principaux obstacles à l'exécution de la loi gisent plus profondément : un des plus grands est l'attitude d'au moins un très grand nombre de respectables citoyens, dans toutes les communautés, et celle d'une majorité des citoyens dans la plupart de nos grandes villes et dans plusieurs Etats. C'est ce qui résulte de l'application de la loi de Prohibition lorsqu'on la compare à l'exécution de la législation sur les stupéfiants. Il y a d'énormes bénéfices à retirer de la violation de cette dernière. Néanmoins (en dehors de celles qui sont inhérentes à la nature même du trafic visé), il n'y a aucune difficulté à faire appliquer les lois sur les stupéfiants, parce qu'elles sont approuvées partout par un sentiment public général et décidé.

» Il en résulte qu'en ce qui concerne la Prohibition, un programme d'amélioration devrait viser particulièrement une opinion publique qu'il s'agit de rendre favorable.

» Car aussi longtemps que l'opinion publique reste indifférente ou hostile dans les grandes villes et de nombreux Etats, — aussi longtemps qu'il n'y a pas moyen d'atteindre la fabrication à domicile (qui peut facilement se muer en fabrication pour le commerce); — aussi longtemps que la marge de bénéfices demeure ce qu'elle est, de sérieux obstacles subsisteront pour empêcher une application stricte, quelle que soit l'amélioration apportée à l'organisation, à l'équipement et au personnel prohibitionnistes. »

* * *

Et le rapport conclut :

1. — La commission est opposée à l'abrogation du dix-huitième Amendement;
2. — Elle est opposée à la restauration, sous une forme quelconque, de l'ancien *saloon*;
3. — Elle est opposée à la participation du gouvernement fédéral ou des gouvernements d'Etat, comme tels, dans le commerce des liqueurs;
4. — Elle est opposée à une modification de la loi de Prohibition, qui permettrait la fabrication et la vente de vins légers et de bière;
5. — La commission estime... que le concours de l'opinion publique est nécessaire pour assurer la coopération indispensable des Etats dans l'œuvre d'exécution du dix-huitième amendement et de la loi;
6. — La commission estime qu'avant 1927 les agents d'exécution étaient mal organisés et inadéquats; que depuis lors, il y a eu constant progrès dans l'organisation, et constants efforts en vue de l'exécution;
7. — La commission estime qu'actuellement la loi n'est pas observée ni appliquée comme il convient;
8. — Et que l'organisation présente pour l'exécution est encore insuffisante;
9. — La commission est d'avis que les crédits fédéraux pour l'exécution du dix-huitième amendement devraient être notablement augmentés, et de vigoureux efforts réalisés pour arriver à la plus grande efficacité possible de l'exécution;

10. — Certains membres de la commission sont d'avis qu'on peut arriver à faire appliquer la prohibition sous le régime du dix-huitième Amendement, et que l'essai doit être continué... Si après un tel essai l'exécution paraît impossible, l'amendement devrait être révisé.

D'autres membres de la commission pensent qu'il est suffisamment démontré que la prohibition n'est pas applicable sous le régime du dix-huitième Amendement, et que ce dernier doit être immédiatement révisé. Ils reconnaissent toutefois que cette révision doit prendre du temps; en attendant qu'elle soit faite, ils préconisent le perfectionnement des instruments d'exécution.

11. — La commission unanime est d'accord pour dire que si l'amendement devait être révisé, il devrait devenir :

« Le Congrès aura le pouvoir de réglementer ou de prohiber la fabrication, le trafic et le transport de liqueurs enivrantes aux Etats-Unis, leur importation et leur exportation dans ou des mêmes Etats, et tous territoires soumis à leur juridiction. »

12. — (Ce 12^e article comprend 9 recommandations qui sont le détail des mesures d'amélioration préconisées à l'art. 9.)

* * *

Ces conclusions se terminent par une déclaration :

« Certains membres de la commission diffèrent d'opinion sur certaines de ces conclusions, comme aussi sur certains points signalés ou omis dans le rapport. Ce dernier est signé sous réserve pour chacun d'exprimer ses vues personnelles dans un rapport séparé, qui sera annexé au présent. »

Suivent dix signatures, — et... onze rapports individuels, dont certains, à eux seuls, feraient toute une brochure. Et ces annexes ne sont pas la partie la moins intéressante du document, car l'opinion de leurs auteurs s'y exprime avec une liberté, et parfois une véhémence, qui ne transparaît pas dans les lignes pesées et mesurées du rapport collectif.

Tout cet ensemble, jeté le 21 janvier dernier en pâture aux commentaires de la presse, avait été transmis le 20 au Congrès par le président Hoover. Dans son message d'accompagnement, ce dernier souscrit à toutes les conclusions du rapport, sauf une : celle qui envisage une possible modification du dix-huitième Amendement, au cas où il se révélerait, à la suite d'une nouvelle expérience, qu'il est vraiment inexécutable. Le président Hoover ne veut pas entendre parler de cette éventualité, et par là prend nettement attitude comme « sec » absolu et intransigeant.

De là à prévoir que le parti républicain, en 1932, ne portera certainement pas à son programme l'abrogation du dix-huitième Amendement, le pas est vite fait. En même temps, il est logique de croire que les démocrates prendront le contre-pied de cette politique, et se déclareront nettement humides. Et il n'est pas interdit de penser, avec certains, que dans un an la Prohibition sera, bien plus qu'en 1928, le grand cheval de bataille dans la lice présidentielle.

D'où l'importance du document que nous avons analysé, et qui sera certainement brandi comme une massue par... les secs et les humides à la fois.

Car il n'y a pas à dire, ce rapport est ahurissant. Presque toute la presse américaine a exprimé la perplexité dont est saisi quiconque le lit, lorsque de l'atmosphère humide qui règne dans le corps du Wickersham Report, on passe inopinément dans l'air sec de ses conclusions.

« Trop sec pour être humide, et trop humide pour être sec », disent nombre d'éditeurs en parlant de ce monument hybride. — « Sec à la surface, et humide au fond », écrivent d'autres. — « Conclusions générales très satisfaisantes pour les secs, remarque un autre; et conclusions individuelles des membres de la commission très agréables pour les humides. »

« Ecrasant pour la Prohibition », clament les humides; — « accablant pour les anti-prohibitionnistes », remarquent les secs.

En vérité, en langage vulgaire, nous dirions que dans ce rapport il y a à boire et à manger; à raison des circonstances, nous nous bornerons à constater qu'il y a à boire et à ne pas boire. Tant et si bien qu'en fin de compte, on peut se demander où l'on en est, et si la question est avancée d'un point.

Evidemment, le problème est complexe; on le savait bien avant que la commission en abordât l'examen. Mais après dix-huit mois,

du choc des idées n'a jailli aucune lumière décisive. Et c'est cela qui est grave, — et symptomatique.

Ce problème est en grande partie d'ordre psychologique. Le rapport l'a souligné à suffisance. Un des membres de la commission, M. Monte Lemann, le seul qui n'ait pas signé le rapport général, mais, par contre, a accouché d'un des plus longs rapports individuels, caractérise la situation dans les termes suivants : « Le dix-huitième amendement ne peut être efficacement appliqué que moyennant l'appui général et actif de l'opinion publique et des agents d'exécution; pareil appui n'existe pas; je ne découvre pas de raison suffisante de croire qu'on puisse jamais l'obtenir. Il n'est donc d'autre solution que l'abrogation de l'amendement. »

Il paraît évident que dans la mesure où une loi doit se juger suivant ce qu'en pense et le cas qu'en fait l'opinion publique, l'amendement prohibitionniste est une éclatante faillite. Pourquoi? Parce que ses auteurs ont commis la lourde faute de défendre et de punir l'usage sous prétexte de réprimer l'abus. Quelles qu'aient été leurs intentions, ils ont commis une lourde, très lourde faute psychologique. Il leur est très difficile d'en convenir, mais tout le crie, — et le rap... t sur l'application des lois de Prohibition le crie plus haut que le reste, jusque dans ses conclusions, — exclusivement.

La question entière reste donc posée, plus que jamais. L'actuel système a fait banqueroute; il faut trouver autre chose.

La solution restera-t-elle une solution de contrainte et d'oppression, sans autre effet que d'ériger en habitude le mépris de la loi; ou sera-ce enfin une solution de bon sens?

The Commonweal (revue catholique de New-York) se demande si la masse des citoyens acceptera d'être brimée par une loi qu'elle estime injuste, et qui lui est imposée par une minorité. Il croit qu'on en reviendra au retour de la tempérance et de la liberté individuelle.

D'autre part *The Catholic News* (New-York) déclare que quiconque désire voir la plaie de l'ivrognerie bannie de l'Amérique, souhaite aussi que l'agitation résultant du rapport Wickersham puisse se traduire par une révision du dix-huitième Amendement et l'instauration d'une réelle tempérance.

La presse catholique des Etats-Unis reste ainsi dans la ligne des solennelles déclarations faites il y a quelques années par les archevêques de Boston, de New-York et de Chicago : l'abus ne peut faire supprimer l'usage. C'est la sagesse même.

Mais le nombre des fous est infini.

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

Nel mezzo del cammin...

Et cantent in viis Domini
quoniam magna est gloria Domini.

*Cette terre à tes mains je la donne,
Dit le Seigneur.
J'y verserai ma pluie et mon soleil,
Elle est forte.
Elle est riche
Et si pauvre sans toi.
Elle est belle et vivante et fidèle.
Je l'aime du grand amour
Dont toi-même je te chéris,
O mon fils.
Saisis-la
Dans la force de ton bras
Et dans l'émoi de ma splendeur.
Rends-la féconde
Pour l'honneur de mon Nom,
Et que mon regard
Demain quand il la caressera
N'y trouve que ton cœur,*

Planté tout au milieu,
Ouvert et droit
Comme elle est simple et ouverte,
Sous mon souffle.
Car ce que j'aime surtout
De la terre,
C'est ton cœur
Qui l'assume et la dit.
Et ce que j'aime surtout,
Dans ton cœur,
C'est le cœur de mon Unique
Où toute parole est louange,
Et où toute louange
Trouve réalité parfaite
A jamais.

* * *

La route monte
Paisible et certaine, si blanche,
Et tout mauve et frémissante
Entre les talus en fleurs.
— Les pâquerettes,
C'est dimanche, demain.
Laetare!

Les terres à froment,
Les lourdes terres, timidement,
Désirent
Dans l'immense espérance,
Et elles montent comme ce chemin,
Puissantes, vers l'Orient,
Vers le grand soleil de demain,
Les terres à blé, les terres
Grosses du pain, lourdes
De ce pain, le mystère.
Joie, larmes et sang,
Et la gloire. Du grain.
Toute la vie,
Mystère lourd, et tout l'envol,
Dans la nuit et dans la lumière.
Laetare!

Les oiseaux au boqueteau
Proche, les pinsons
Aux pins voisins
Et dans les chênes,
Et les mésanges,
Psalmodient complies,
A moins qu'ils ne répètent la messe de demain,
— Non, point de commérages piquants, ni coups de bec
Méchants! Pas ce soir!
Laetare!

L'alouette
Vient d'exulter sa dernière
Antienne à la Vierge,
Et le coq
Salue une fois encore
La terre et le soleil que le Seigneur a faits.
(Mais nous n'en sommes qu'aux figures,
Et que sera-ce le jour futur?)
Laetare!

Une pierre
A la crête du coteau,
Cette pierre de meule
Au sommet de l'humble colline qui va
enfanter pour les hommes,
Pour les hommes et pour Dieu,
Marquant le lieu d'un vieux moulin
Me dit des labeurs délaissés.
Mais une cloche dans le val,
La cloche à l'ange,
Laetare, Jerusalem!

Mais une cloche dans le val
Dit
Les éternels labours toujours recommencés.
La cloche et l'ange dit le pain.
La terre à l'homme dit le pain.
Le pain! c'est Dieu qui dit le pain!
Le pain!
Le pain des hommes!
Le pain vivant!
Il y en aura encore
Du pain, mes amis,
En Ile-de-France et dans la Beauce
et en Bourgogne!
En Brabant, dans la Flandre, aux bords
de Meuse!
Il y en aura encore du pain!
Il y en aura surtout demain,
Du pain, pour éternellement!
Pour éternellement, cher Péguy, le Froment!
Ah! priez pour nous, Belle Dame, Bonne
Dame du Bel Epi!
Laetare, laetare!

Et nous en mangerons tous ensemble,
Mes amis,
Et nous en mangerons tous ensemble,
Mes enfants,
Dans la joie du soleil,
Avec le fruit de notre vigne!
Avec le fruit de notre vigne
Dit le Seigneur.

Ah! priez pour nous, Belle Dame, Notre-
Dame de Bel Amour!
Ah! priez pour nous, Bonne Dame, Belle
Dame des grappes mûres!
Laetare Jerusalem!

Dom A.-M. ACHARD, O. S. B.

Près de Meaux, Laetare 1930.

« LE RAYON DE VÉRITÉ » vient de publier son numéro de Pâques.

Il est entièrement consacré au DEVOIR PASCAL, en textes simples et frappants mis à la portée de tous, par Pierre l'Ermite, etc

MM. les curés et les hommes d'œuvres qui désirent des numéros sont priés de s'adresser d'urgence au secrétariat : 17, avenue de Tervueren, Bruxelles.

Le prix reste fixé à 50 francs le mille. Tél. 33.52.26
Compte chèques postaux 2841.47.

Les deux pierres d'angle de la cité chrétienne⁽¹⁾

L'ordre et l'amour

Deux ouvrages antérieurs, devenus classiques chez ceux qui ont à cœur la sociologie catholique, ont entouré d'une réputation d'estime le nom de M. Henri Brun : celui où il a dressé le plan de la *cité chrétienne* d'après le texte même des documents pontificaux, celui qui, sous le titre de *Catéchisme du citoyen*, s'efforce de donner au grand public la substance de ces mêmes enseignements venus de la chaire de Saint-Pierre (2).

Le présent livre est une suite logique des deux précédents. L'auteur s'y est proposé d'embrasser d'un coup d'œil d'ensemble le tableau minutieusement composé et d'en dégager les caractères dominants. L'ordre et l'amour lui sont alors apparus comme les deux pierres d'angle de la cité chrétienne. Il aurait pu dire aussi : justice et charité, ces deux mots étant pris dans leur sens littéral et théologique, car la justice est enclose dans l'ordre, et la charité n'est que l'amour ou le fruit de l'amour.

De cette pensée est sorti un « essai de philosophie sociale » : c'est ainsi que, très modestement, M. Brun considère son dernier travail.

Ce serait se méprendre sur ses intentions que d'y chercher des nouveautés. Repenser quelques vérités fondamentales, les éclairer par de larges emprunts faits aux livres saints, les développer ensuite en larges fresques accessibles au public lettré, tel est le but qu'il paraît bien s'être assigné.

* * *

Dieu a mis de l'ordre dans la création. L'ordre dans la société humaine ne peut résulter que de la soumission des libres volontés aux lois éternelles de Dieu et aux conséquences qui s'en déduisent logiquement. L'Évangile est venu rappeler, préciser, compléter, exalter l'ordre naturel. Religieux, l'enseignement du Christ devait nécessairement avoir un retentissement social.

Pour que règne l'ordre social catholique, la bonne volonté est nécessaire, mais elle ne suffit pas, il faut au préalable que les esprits soient illuminés, le jugement formé ou réformé.

* * *

L'ordre est successivement étudié par M. Brun dans l'individu, la famille, la profession, la société civile et celle-ci est envisagée sous les différents aspects : économique, politique, national, international.

Il se plaît à souligner l'importance première du facteur individuel, le rôle éminent de la personnalité humaine dont la pleine dignité n'a été reconnue que par le christianisme.

Avec l'école d'Henri de Tourville — qu'il cite à plusieurs reprises sans en partager toutes les opinions — il n'hésite pas à mettre l'accent sur les bienfaits de l'initiative et de l'énergie, à préconiser un « particularisme » bien entendu. Mais il stigmatise les méfaits de l'individualisme romantique, exaspéré et anarchique, qui sévit au XIX^e et au XX^e siècle et qui se retrouve au fond du socialisme comme au fond du libéralisme, mettant entre ces deux doctrines, accidentellement antagonistes, une parenté essentielle.

La famille, M. Brun lui consacre des pages toutes pleines du souffle de nos écrivains sacrés. « Centre de gravité de tout le créé », « pourvoyeuse d'éternité » suivant les magnifiques expressions du P. Sertillanges, elle réclame du sociologue chrétien une sollicitude toute particulière; l'ordre s'y déploie dans une hiérarchie qui constitue son armature indispensable.

Traitant de l'ordre dans la profession, M. Brun a grandement raison de montrer la nécessité d'une organisation corporative où

viendront s'intégrer les associations de classe — syndicats patronaux et ouvriers. Il témoigne ainsi dans le sens des programmes de réforme sociale chers à de très nombreux catholiques du XIX^e et du XX^e siècle, il suit les directives de ces documents pontificaux qu'il connaît si bien.

Relevons avec satisfaction, dans le chapitre consacré à la réalisation de l'ordre au sein de la société civile, l'insistance avec laquelle M. Brun déclare que la constitution du pouvoir politique, la conception de son rôle et de ses attributions, sont loin d'être, comme d'aucuns le pensent encore, choses négligeables ou secondaires. Le « politique » est un agent de puissante efficacité dans le sens de la restauration ou dans le sens de la dissolution de l'ordre social. Nous avons été heureux de voir cité ici un maître-livre écrit par un de nos compatriotes, le Rév. P. Honnay, *Les Cercles sociaux de doctrine catholique* (1), œuvre très substantielle que nous avons souvent recommandée comme un instrument de travail de première valeur.

Prouver que l'amour, l'ordre dans l'amour est l'alpha et l'omega du christianisme est chose aussi aisée qu'agréable. Il n'y a qu'à puiser dans l'Évangile lui-même, dans les épîtres, surtout certaines épîtres de saint Paul, dans les écrits des Pères. Quelle abondance chez saint Augustin par exemple, quand il s'agit de célébrer la charité, d'en retrouver l'enseignement sous chaque verset évangélique!

M. Brun a montré la fécondité de l'amour évangélique, la splendeur « des fruits » de cet amour, son prestige souverain sur les âmes, même des incroyants. Il a essayé de dénombrer et de classer les « créanciers » de l'amour, prenant soin d'indiquer la hiérarchie qui doit régner aussi dans le domaine de la charité, ne craignant pas de mettre en garde contre les « déviations » de l'amour, déviations sous forme de concessions à l'erreur et au mal, déviations sous forme de compromis et de camaraderies avec les ennemis du Christ et de son Église, déviations sous forme d'activité tumultueuse, aisément brouillonne, souvent provocatrice de catastrophes, parce qu'insuffisamment éclairée, réfléchie, réglée, parce que trop naturelle, privée du secours de la prière et de la grâce.

* * *

M. Brun est Français, la plupart des faits, des exemples invoqués à l'appui de ses enseignements, sont de source française. Il ne nous en vaudra pas de dire, très franchement et très simplement, que, *du point de vue belge*, nous aurions quelques correctifs à apporter aux appréciations émises par lui sur tel ou tel aspect du mouvement social contemporain : ainsi l'importance respective que l'on doit attribuer au travail rural et au travail industriel (la Belgique est un pays fortement et forcément industrialisé), ou bien la *place* et l'*autonomie* que nous croyons devoir être accordées *très largement* chez nous aux associations *exclusivement ouvrières* tant sur le plan *économique* que sur le plan *politique*; si l'on ne veut faire le jeu du socialisme. Il se peut qu'il n'y ait entre M. Brun et nous que des nuances en ces matières. Encore avons-nous cru remplir un devoir en y appelant l'attention du lecteur.

GEORGES LEGRAND,
professeur d'économie sociale

(1) 2^e édit., Paris, Giraudon, Louvain, édit. de l'A. C. J. B.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique

des idées et des faits

(1) *Essai de philosophie sociale* par HENRI BRUN, Paris Beauchesne, 1930. Un vol. de 272 pp.

(2) Le premier (3^e édit.) à la maison de la Bonne-Presses; le second chez Aubanel fils, AVIGNON (2^e édit.).

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le centenaire de l'Institut de la Vierge Fidèle (1831-1931)

Etablies dans notre capitale, depuis 1925 (place Jamblinne de Meux), les Moniales de la Vierge Fidèle ont célébré, le dimanche de la *Lactare*, le centième anniversaire de leur Institut par des solennités religieuses auxquelles présidèrent S. Em. le Cardinal-Archevêque de Malines et S. Exc. le Nonce apostolique, en présence de l'ambassadeur de France, le comte Peretti della Rocca et d'une nombreuse assistance où se rencontraient parents d'élèves et amis de la maison.

Notre Revue qui s'honore d'avoir salué l'arrivée en notre pays de ces nobles éducatrices, est particulièrement heureuse de s'associer à cette première commémoration séculaire et d'y intéresser ses lecteurs.

* * *

Rares, je crois, les Congrégations modernes qui puissent se réclamer d'une origine aussi visiblement marquée du sceau virginal de Marie. Son berceau est le célèbre sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Délivrande, au pays normand. L'Institut a jailli du cœur maternel de la Vierge miséricordieuse avec le double bienfait dont il reste comme l'ex-voto vivant.

C'est dans une bourgade du doyenné de Douvres, en Basse-Normandie, proche de Caen, proche du littoral de la Manche, finalement orthographiée *La Délivrande*, que le culte marial s'est introduit avec l'apparition du christianisme en cette contrée. Une chapelle, dédiée à Notre-Dame, y aurait été érigée, d'après une tradition respectable, entre 78 et 168 de notre ère, par Regnobot, deuxième évêque de Bayeux, disciple d'Exupère, le fondateur de cette église, le premier apôtre du Bessin, lui-même disciple du pape saint Clément.

La trombe de l'invasion normande passa, au IX^e siècle, sur la contrée et anéantit la chapelle. Après deux siècles d'abandon total, il y a de cela huit cents ans, l'antique madone surgit mystérieusement du sol et fut non moins mystérieusement ramenée de l'église de Douvres, où elle avait été transportée, en l'endroit privilégié de la trouvaillie, terre d'élection d'où la Vierge entendait faire sortir une source intarissable de grâces. En vain cette seconde chapelle sera-t-elle saccagée à son tour par les protestants, elle renaîtra de ses ruines. En vain la fureur révolutionnaire s'emparera de la statue « monument de la superstition », elle sera réinstallée, en 1801 à l'aube du Concordat qui rouvre les églises de France. Ce centre de pèlerinage qui ne le cédait pas en illustration, au moyen âge, à celui de Saint-Michel au péril de la mer; qui vit accourir aux pieds de Notre-Dame de La Délivrande les rois et les saints, Louis XI et saint Eudes, ne tarda pas à reprendre son antique éclat. La Madone miraculeuse, entourée d'un culte d'universelle confiance, y est demeurée le palladium du pays et la Vierge n'a pas cessé d'y répandre ses bienfaits avec une libéralité maternelle.

C'est là même que, le 3 avril 1826, jour de l'Annonciation, se produisit un miracle qui devait avoir des suites providentielles extraordinaires. Ce jour-là fut amenée dans le sanctuaire de la Vierge, presque mourante, la comtesse de Jumilhac, née Elisabeth d'Osseville, sœur de cette Henriette que Dieu prédestinait à fonder l'Institut de la Vierge Fidèle. Elles étaient filles du comte Le Forestier d'Osseville, gentilhomme normand, de vieille souche, dont le nom brille parmi les compagnons de Guillaume le Conquérant. Ardent royaliste, il avait exposé sa vie pour ses princes et la Restauration avait récompensé ses mérites par une haute situation dans le Calvados. Droit comme une épée, loyal et chevaleresque. Au spectacle de la résurrection inespérée de sa fille, la comtesse de Jumilhac, qui douloureusement transportée de Caen à La Délivrande, se sentit, soudain, au cours de la messe, délivrée du mal

qui la suppliciait depuis cinq mois et l'avait mise aux portes du tombeau; au spectacle de cette guérison instantanée que confirma, en 1828, l'heureuse naissance d'une fille qu'on appela « l'enfant du miracle » (1), le comte d'Osseville conçut le dessein d'immortaliser sa reconnaissance par la création, à l'ombre du sanctuaire de La Délivrande, d'un établissement de bienfaisance qui recueillerait l'enfance abandonnée.

De son côté, Henriette que Dieu menait depuis des années par la voie de la souffrance physique et des épreuves morales, qu'une cruelle disgrâce, une déviation de la taille avait condamnée aux pires traitements de l'orthopédie, mais dont la santé se raffermissait graduellement depuis un vœu à Notre-Dame de La Délivrande, Henriette sentait mûrir en elle la vocation à la vie religieuse.

* * *

Après de longues perplexités, après avoir longtemps penché vers le Sacré-Cœur de M^{me} Barat où elle avait séjourné, rue de Varennes, à Paris, pour y recevoir les soins médicaux; à l'appel de Dieu que lui révéla le P. Saulet, missionnaire de La Délivrande, Henriette d'Osseville embrassa, avec une héroïque générosité, la volonté de Dieu qui lui confiait la mission d'enfanter, au prix d'un long martyre, une nouvelle Congrégation de vierges pour venir en aide à l'enfance orpheline.

Or, le 15 août 1829, alors qu'elle se concertait avec l'abbé Saulet sur les constitutions à donner au nouvel Institut, s'étant prosternée devant Notre-Dame de La Délivrande, l'âme oppressée par les difficultés de la tâche entreprise, écrasée sous le poids de l'angoisse et presque défaillante, mettant toute son âme dans une ardente prière, elle supplia la Vierge de l'éclairer et de la soutenir. C'est alors, dans le fond de son cœur, qu'elle entendit cet oracle de Marie : « *Je suis la Vierge Fidèle. Ne crains rien. La fondation projetée aura lieu malgré mille obstacles et je serai fidèle à ceux qui, dans cette maison, m'honoreront sous ce titre.* ». Sur le ciel assombri, l'arc-en-ciel s'était levé. La paix était descendue dans ce cœur jusque là serré dans l'état de la crainte. Vingt-cinq août 1829, date sacrée, révélation de la Vierge Fidèle, qui inspire la création de l'Institut et le baptême, assumption dans la lumière de celle qui s'appellera en religion Rév. Mère Sainte-Marie. La fidélité de la Vierge sera la pensée illuminatrice de la fondation. Les sœurs, régulièrement nommées de la *Congrégation de Notre-Dame de la Charité des orphelines de Marie*, seront autorisées à porter ordinairement le nom de « *Religieuses de la Vierge Fidèle* ».

La vaillante fondatrice s'arracha aux siens, et partit pour Bayeux où, selon les vœux de son directeur, elle s'initia à la vie monastique dans le monastère de la Charité. Le 5 janvier 1831, après un an de noviciat, elle prononçait ses vœux. Le 26 février suivant, elle arrivait à La Délivrande, avec quelques religieuses, noyau de la fondation, dans la maison qu'elle avait achetée et appropriée le comte d'Osseville, en témoignage de sa reconnaissance. C'est le samedi 26 février 1831, jour à jamais mémorable, que les premières religieuses de la Vierge Fidèle prirent possession de leur monastère. C'est ce jour, qu'après un siècle révolu, la maison de Bruxelles a commémoré dimanche.

Auparavant, Mère Sainte-Marie et ses compagnes avaient assisté à la messe dans la chapelle de La Délivrande. C'est là, qu'après la communion « elle promit à Dieu de tout faire et de tout souffrir pour que sa communauté se distinguât toujours par sa ferveur et sa régularité, son obéissance et son amour de la sainte pauvreté, que son trésor fût un grand nombre d'orphelines et l'amour des humiliations, le pain dont elle se nourrit chaque jour ».

Il est à noter que le culte de la Vierge Fidèle s'implanta au monas-

(1) M. Jean de Bossorelle, directeur de l'Œuvre de Sainte-Thérèse de Lisieux en notre ville, qui assistait à la fête jubilaire, est l'arrière-petit-fils de « l'enfant du miracle », par la baronne de Boulémont, sa grand-mère, qui en était la fille.

tère de La Délivrante en même temps que se développait l'œuvre. Elle avait daigné engager sa parole. Il est de l'efficacité de cette dévotion une preuve historique du plus haut intérêt. En 1834, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, vint à La Délivrante, fut frappé du nouveau vocable — énoncé d'ailleurs dans les Litanies laurétanes — et fit le vœu d'ériger une statue à la Vierge, si elle lui accordait la conversion d'une âme, apparemment promise à une triste fin, la conversion du prince de Talleyrand. La Vierge fut fidèle à l'archevêque. Talleyrand se convertit, à son aise d'ailleurs, tout à l'extrémité, mais, enfin, il se convertit. L'archevêque fut fidèle à la Vierge, il revint en 1838 et s'acquitta de son vœu. La statue en bronze porte sur son piédestal une inscription attestant la reconnaissance due à Marie « pour l'éternel salut du prince, admis régulièrement à la réconciliation avec l'Eglise, et ayant donné jusqu'à sa mort des signes durables de repentir. »

* * *

Mère Sainte-Marie était une maîtresse femme, elle tenait de sa race la générosité, la grandeur d'âme, vaillance et endurance, alliant à une intelligence supérieure la plus ravissante simplicité. Elle avait surtout des entrailles de mère, non pas une sensibilité aveugle, mais la profonde tendresse, éclairée par la science de la vie. Sur toutes ces qualités naturelles, la grâce avait greffé de mâles vertus. Elle se coula dans le moule des Exercices de saint Ignace et y jeta son Institut : c'est dire sa rectitude d'intention, sa soif de dévouement, l'expansion de sa charité. Mère Sainte-Marie fut une grande éducatrice et je me permets de signaler à nos pédagogues son *Plan d'éducation*, héritage de famille sans doute, et avant tout, code de perfection pour les religieuses, mais où se révèle le tact éducateur. Entendez sa consigne : *Donnez aux enfants l'envie de bien faire, et vous aurez tout gagné.* Cette règle d'une pénétrante psychologie, en dit long sur le sens avisé de l'éminente fondatrice.

La Vierge fut fidèle à sa parole, au pied de la lettre : elle avait promis des croix, elles arborescent ; elle avait garanti l'avenir, il fut extraordinairement fécond.

A l'orphelinat se joignit, pour jeunes filles de la classe dirigeante, un pensionnat. Après s'être, non sans crise, affranchie des entraves à sa diffusion, en 1848, l'œuvre qui avait reçu le baptême du feu en 1834 durant l'épidémie du choléra, comme elle devait plus tard, en 1854, se retremper encore dans l'héroïsme pendant la guerre de Crimée, dans les hôpitaux de Constantinople, en 1848, elle prit son essor vers l'Angleterre. Il y avait là un grand évêque, l'illustre Wiseman, le premier archevêque de Westminster, élevé par Pie IX, en 1850, à la pourpre. Il accueillit, il comprit Mère Sainte-Marie et c'est sous son patronage, qu'elle ouvrit à Norwood, près de Londres, le premier orphelinat catholique depuis la Réforme anglicane. L'orphelinat tint bon devant la fureur anglicane de 1850 ; il devint même le centre paroissial d'une congrégation catholique, il donna naissance à l'orphelinat de garçons de Croydon.

Dix ans après, en 1858, c'est dans les îles du Roseau, aux Antilles, parmi une population sauvage et corrompue que, sur la demande de Mgr Vesquès, ancien aumônier de Norwood, Mère Sainte-Marie envoya une colonie de Filles de la Vierge Fidèle. Elles y furent d'ardentes sœurs missionnaires, qui ne se laissèrent rebuter par aucun obstacle et voilà plus d'un demi-siècle qu'elles sont le soutien de la foi parmi les Caraïbes et les nègres importés d'Afrique.

C'est en Angleterre, au milieu de ses orphelines que l'admirable fondatrice, épuisée de fatigues et de souffrances, exhala son dernier souffle, le mercredi 28 avril 1858, ayant donné à Dieu vingt-sept ans de vie religieuse dans l'exercice des plus hautes vertus.

Elle se survit dans son Institut, qui n'a cessé, tout pénétré de son esprit, de se développer en France, en Angleterre par les fondations de Cromer et de Folkestone, en Belgique par celle de Bruxelles, aux portes de Rome, à Grotta-Ferrata. Dans tous ces établissements vivent et prospèrent les œuvres auxquelles l'Institut s'est voué, embrassant dans sa charité la classe pauvre et la classe aisée : orphelinats, maison de retraite, pensions de famille, ouvriers et patronages, colonies de vacances, catéchismes, retraites fermées, et en dehors de la France, pensionnats et écoles.

Est-il téméraire de dire que le grain de sénevê jeté il y a cent ans par Henriette d'Osseville en terre normande, est devenu un grand arbre qui étend au loin ses rameaux et abrite par milliers les oiseaux du ciel, les âmes d'innombrables orphelines, jeunes

filles, tant d'autres qui chantaient au jour du centenaire leur hymne de reconnaissance.

Ce fut bien à vous, Eminence, d'envelopper des plis de votre pourpre cette institution jubilaire, née du cœur maternel de Marie et du cœur reconnaissant de Le Forestier d'Osseville, et de sa fille Henriette. Elle se réclame, à juste titre, d'un grand passé, charge de bienfaits dont il fallait remercier le Ciel. Elle a devant elle un grand avenir sur lequel il fallait appeler ses bénédictions en y répandant les vôtres.

Votre bienveillance, Eminence, n'y sera jamais oubliée : c'est la Maison de la Fidélité.

J. SCHYRGENS.

FRANCE

Une révolution manquée : La Fronde

De la conférence de M. Madelin, de l'Académie française, sur : les éléments de la Fronde, à la Société des Conférences à Paris, nous détachons cet extrait (Revue hebdomadaire) :

La reine Anne

Mais le Trône traversait une période de faiblesse, tout le mal venait de là.

Le Trône, en effet, c'était, en 1648, un roi de dix ans qu'on avait amené, à cinq ans, dans les bras d'un écuyer, et assis, tout menu, sur le grand lit du Parlement, pour dire « ses volontés » ; le Trône c'était, plus réellement, la Régente, une femme qui avait paru, dans les premières heures, disposée à désavouer la politique de Richelieu, puis s'était reprise, mais après avoir compromis d'avance, en se la faisant accorder par le Parlement, cette autorité dont elle était maintenant si jalouse.

Honnête femme — quoi qu'on en ait dit — mais contre laquelle les pire calomnies allaient se déchaîner, elle était femme en ce qu'elle portait à l'extrême, suivant les temps, la faiblesse et la violence, la tendresse et la colère, ayant « ses nerfs » qui, à la vérité, étaient, depuis cinq ans mis à rude épreuve.

Cette Espagnole au profil classique, dans tous les temps un peu grasse et propre à inspirer Rubens, on a, en regardant ses portraits, l'impression que ses yeux trahissaient plus de méfiance que d'intelligence. Mais elle ne manquait pas de charmes, et ses mains qui, en effet, apparaissaient charmantes, étaient célèbres, je l'ai dit, dans l'Europe entière ; ces fameuses mains n'inspiraient cependant pas l'idée d'une caresse, se crispant facilement et cherchant à tâtons la foudre qu'elle ne trouvait jamais.

Elle avait vécu étrangère aux affaires, reléguée, négligée, tenue en suspicion par un mari d'ailleurs froid et maussade, surveillée étroitement dans ses relations avec les hommes et livrée aux dangereuses amitiés féminines qui presque toujours avaient mal tourné pour elle ; car les calomnies qui allaient courir la rue partageaient d'anciennes amies trop aveuglément aimées, puis imprudemment disgraciées, dames d'honneur qui donnaient à leur reine une assez timide idée de l'honneur du pays. Etrangère de naissance, Anne d'Autriche était restée des années à ne rien comprendre à ce pays que lui masquait la plus fâcheuse camarilla féminine, mais, du jour où elle s'était débarrassée de celle-ci, elle avait été en butte à ses mauvais propos dont le moindre était qu'elle était incapable. Cette grosse Habsbourg de Madrid, cependant, ignorante et assez médiocre — c'est vrai —, saura, après quelques flottements, se faire si Française qu'il faut bien lui supposer, à défaut d'une grande intelligence, une assez belle conscience de son état. A la bien étudier, on voit — ce qui est un beau trait — que cette conscience avait sa source dans le seul sentiment tout à fait fort et beau qu'elle dut connaître, l'amour ardent et presque farouche qu'elle avait pour son petit garçon. Elle rêvait qu'il ne fût pas seulement roi, mais grand roi ; elle ne voulait donc pas remettre, un jour, une couronne déflourée et abaissée. Pieuse catholique, très sincèrement religieuse, elle puisait là encore l'inspiration d'un devoir à remplir et, molle par nature, elle était forte d'un orgueil qui parfois l'égarait, mais, en thèse générale, la soutenait.

C'était un orgueil grave ; car elle ne souriait guère qu'ironique-

ment, tenant de Philippe II, son grand-père, constamment fermé et presque muré dans une sorte de tristesse hautaine et presque amère. Oui, grave et fière comme ses pères, Anne avait apporté de l'Escorial, non point seulement cette hauteur un peu rebutante, mais tous les préjugés contre les Français légers et libertins, une méfiance étrange de tous ces gens rieurs et frivoles, et, par surcroît, une parfaite incompréhension de l'âme populaire, qu'elle croyait séditionnaire et révolutionnaire; elle ne la verra sous son vrai jour qu'à l'heure tragique que je vous dirai, où la populace, ayant envahi le Palais-Royal, Anne mènera ces gens devant le petit lit où repose le jeune Louis et les verra soudain exaltés d'amour et pleurant de tendresse devant l'enfant endormi. Elle ne comprendra pas plus vite la bourgeoisie qu'elle méprise, ne sachant pas que cette bourgeoisie a, plus qu'aucune classe, travaillé à élever le trône où elle est assise, ne discernant pas, non plus, ainsi que je vous le disais, ce qu'il y a de dévouement, simplement dévoyé, mais constant à la dynastie chez ces parlementaires même qu'elle a en horreur et dédain.

Assez faible, au contraire, avec ses alentours, elle passait pour bonne. (« La Reine est si bonne! »); elle avait cependant l'envers de la faiblesse qui est la violence, incapable de se contenir ou de se tempérer, mais violente surtout en paroles qui, prononcées ou plutôt vociférées de la voix aigre et rauque qui était la sienne, offensaient et blessaient sans convaincre ni terrifier car on avait vite appris qu'elle était souvent amenée à essayer de désarmer ensuite les gens irrités en cédant. Sans doute acquerra-t-elle, au cours de trois ans d'épreuves, cette fermeté plus constante qui, dans les premières années, lui aura manqué et dessinera-t-elle finalement, dans notre histoire, une assez belle figure de lionne défendant ses lionceaux. Pour l'heure, son orgueilleuse fureur paraissait s'épuiser en récriminations sans lendemain.

Mais comme cette « Junon irritée », dont souriait ironiquement le grave Broussel, avait fini par blesser trop de gens, elle était, par vengeance, livrée en pâture aux ignobles attaques des pamphlétaires. « La personne du roi a continué à être honorée à cause de l'innocence de son âge, écrira sous peu Talon, mais celle de la Reine a reçu toutes sortes d'opprobres et d'indignités; le peuple s'est donné la liberté d'en parler avec insolence et sans retenue. » On allait bien en effet, de 1648 à 1652, honnir l'Espagnole dans Paris comme, au début de la Révolution, on honnira l'Aurichienne et, de même qu'à Marie-Antoinette plus tard, on attribuera à cette autre fille d'Autriche un dévergondage qui était aussi étranger à l'une qu'à l'autre. Cette campagne achevait de tuer le respect. Dès 1645, s'étant rendue à Notre-Dame, la Reine, rapporte, dans son Journal, le conseiller d'Ormesson, vit les femmes du peuple l'entourer qui criaient « qu'elle dissipait le bien de son pupille parce qu'elle avait un homme chez elle qui prenait tout ». Cet homme, tout Paris maintenant le lui donnait généreusement pour amant, et c'était le cardinal Mazarin.

Le cardinal Mazarin

C'est que, méconnaissant toutes les qualités de politique et dénonçant les trop évidents défauts du cardinal, Paris ne pouvait expliquer la faveur dont jouissait très de la reine « ce gredin de Sicilien » (d'ailleurs bel homme) que par un cas de possession.

Des historiens sérieux ont cru à ces singuliers amours, qu'un mariage secret aurait, plus tard, régularisées, entre la petite-fille de Charles-Quint et le fils du domestique des Colonna. Cette quasi monstruosité s'expliquerait par la défaillance — unique — d'une femme qui n'avait jamais connu l'amour et qu'eût soudain surprise le diable de la quarantaine ou comme dirait mon illustre confrère Paul Bourget, le démon de midi, par une faiblesse soudaine habilement exploitée par un ruffian d'Italie. Mazarin, du même âge que la reine — ils avaient quarante et un ans l'un et l'autre en 1643 — d'un physique assez avantageux, séduisant et presque caressant, pouvait certes plaire. Sa politique était, a-t-il écrit sans cesse, de « gagner les cœurs »; il avait peut-être gagné celui de cette Espagnole sevrée de toute tendresse. Mais, d'un tempérament assez froid, elle avait repoussé jadis les hommages les plus flatteurs et de Don Juan fort audacieux; les femmes qui ont vécu dans son intimité — même celles qui la calomniaient — ont, au fond, cru à sa vertu. Mme de Motteville s'en porte garante et Mme de Chevreuse, qui cependant, après 1643, avait contre elle de grosses rancunes, répondra aux indiscrettes questions du futur cardinal de Retz qu'elle ne croyait entre Mazarin et la Reine qu'à « une liaison d'esprit ». Restent les lettres échangées entre les deux per-

sonnages, très tendres du côté du ministre, très familières du côté de la Reine; mais Anne était naturellement familière avec ses alentours et tutoyait très facilement; quant au Cardinal outre qu'il était naturellement câlin — même avec ses ennemis — il était Italien, et par conséquent, porté à l'hyperbole et habitué au superlatif; et il s'adressait à une Espagnole qui, de race, se plaisait à la romance galante, à la guitare pincée devant un balcon sans que rien doive s'ensuivre. D'un Français à une Française, je reconnais que les lettres permettraient de tout penser; d'un fils d'Italie à une fille d'Espagne, elles ne prouvent qu'un grand goût pour le style galant. Quant au mariage, on n'a jamais apporté une preuve sérieuse à ce sujet. A l'heure présente, les historiens en rejettent l'hypothèse et même celle d'une liaison autre que spirituelle et peut-être sentimentale.

Au vrai, le Cardinal plaisait infiniment à la Reine et, après lui avoir fait un peu peur, la rassurait parce qu'elle, qui n'était pas très fine, le trouvait admirablement fin. Elle l'avait tout de suite tenu, avec raison, pour sincèrement dévoué à sa personne, à son fils et à l'Etat, plus sûr, en dépit de ses attitudes versatiles, que tous les Français auxquels elle ne comprenait rien. Surtout il la soulageait de soucis qui lui pesaient; ses célèbres mains blanches, que Rubens a peintes abandonnées mollement sur les genoux, n'étaient guère expertes à dépouiller les portefeuilles; le Cardinal, au contraire, les dépouillait avec une merveilleuse dextérité (ayant, lui, les mains d'un escamoteur), mais tout en s'appliquant, avec un soin extrême, à ne jamais paraître qu'un bon secrétaire, qui rend compte de tout et ne fait rien sans ordres, jusqu'au moment où, d'un geste de lassitude et de confiance, elle a laissé glisser toutes les affaires de ses mains dans celles d'un ami qu'elle juge alors à toute épreuve.

Il n'en va pas moins qu'aux yeux des gens les moins malveillants, cette liaison, dont le sentiment n'était pas exclu et dont la familiarité éclatait, semblait suspecte: or elle diminuait la Régente et le Ministre, l'une paraissant moins une Reine s'appuyant sur un bon serviteur qu'une femme captée, l'autre moins un homme d'Etat que son intelligence imposait qu'un habile intrigant tenant l'Etat par la femme. Et, ainsi le pouvoir — jadis si respecté — était comme avili dans la personne, des deux personnages qui en avaient le dépôt.

* * *

Mazarin, par surcroît, après avoir d'abord été redouté et haï comme l'élève et la créature du Richelieu, était, après cinq ans de gouvernement, fort généralement méprisé sans être craint. Nous savons ses forts et ses faibles; les forts devaient l'emporter un jour, mais il n'y paraissait pas à ses débuts. Il semblait toujours céder devant un geste d'audace ou même une parole un peu rude. Il y avait en lui, nous le savons maintenant et il le montrera, de grandes ressources d'énergie, tenace; mais elles étaient, après ces premières années, insoupçonnées, et cela suffisait pour qu'on osât tout avec ce faquin qui, dès qu'il avait peur, disait-on, se faisait bénin, bénin, et, pour dire le mot, fort plat. Beaucoup de gens eussent dit comme Gastor, en 1650 encore: « Je ne l'aurais pas hasardé avec le cardinal de Richelieu, mais il n'y avait point de péril avec Mazarin ». Il y avait plus de péril qu'on ne le pensait, mais on le méprisait tant, on en plaisantait, on en riait tant! Et, par surcroît, il semblait avoir perdu de vue la grande maxime de son maître, à savoir que l'impunité seule engendre la faute. Depuis 1643, l'impunité était presque constante. On bravait la Reine, on insultait le Ministre, on s'attaquait aux principes de l'Etat, on désobéissait aux lois comme aux ordres, et aucune sanction sévère ni durable ne s'ensuivait.

C'est que ce malheureux Mazarin se trouvait encore trop neuf en ce pays terriblement compliqué, et trop étranger en cette France qui a toujours été ce que nous disons aujourd'hui nationaliste. Il était l'Italien au service de l'Espagnol. Il n'avait pas un ami, pas un parent dans ce pays, aucune attache; ainsi s'explique l'application qu'il mettra, les troubles terminés, à marier ses nièces dans de très anciennes maisons, y compris la maison royale. Mais, en 1648, il restait l'aventurier étranger qui, malgré ses lettres de naturalisation, s'oubliait encore à signer Mazariny et ne savait point parler la langue de la Nation au nom de laquelle il fallait parler à l'Europe.

Il y avait, à la vérité, autour de lui des ministres solides: et ceux-là très français: Servien, Le Tellier, Lyonne, eux aussi sortis des mains de Richelieu. Mais, pour tous, ce n'étaient là que des

« sous-ministres », de « valets du Mazarin », les hommes de la « mazarinaille », ainsi que s'exprime Mlle de Montpensier, et il fallait balayer le Palais-Royal de toute la mazarinaille. Et eux, les ministres, se sentant ainsi compromis et voulant faire leur fortune, cherchaient à se créer des amitiés dans le camp adverse. Ces hommes, qui peut-être se fussent fait tuer pour Richelieu parce que celui-ci se fit tuer à leur tête, semblaient toujours prêts à lâcher Mazarin parce que, le voyant hésitant, ils craignaient d'être lâchés par lui. Tu de gouvernements ont connu des ministres à la fois si capables et si incertains. Sous un roi encore enfant et une régente mal assurée, le gouvernement était mal assis. L'heure, donc, était propice, aux grands assauts, et on pourrait affirmer qu'en attaquant le gouvernement, on servait la monarchie. C'est le principal élément de la Fronde.

Le cardinal de Retz

Il fallait, à défaut de grands chefs, à cette Révolution, un Machiavel; Jean-François-Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, se sentant du même sang florentin que Machiavel, en voudra mettre en pratique toutes les sentences et jouer au grand machinateur.

Du même sang — et ce sang l'explique en partie. Ces Gondi — francisés depuis trois générations — sont venus de Florence à Lyon dans le temps de Catherine de Médicis; soixante-quinze ans de France et le beau nom bien français de Retz n'avaient pas suffi à leur faire tout à fait perdre l'air d'Italie. Ils restaient de l'espèce des « partisans » qui si longtemps, avaient déchiré la République des bords de l'Arno; un Gondi conspira de race. L'abbé de Gondi — futur cardinal de Retz — avait commencé, de bonne heure, à rêver conjurations. Après avoir lu son essai sur la conspiration de Piesque, le cardinal de Richelieu avait dit de l'auteur : « Voilà un dangereux esprit », et il avait essayé de lui fermer la carrière.

Les Gondi, on ne sait comment, avaient depuis soixante ans, installé leurs cadets sur le siège épiscopal, puis archiépiscopal de Paris, et un Gondi, oncle de notre héros, le détenait dans les dernières années du règne de Richelieu. C'est dans l'espérance de garder ce siège à la famille que le jeune Paul avait été, sans aucune vocation, destiné à la carrière ecclésiastique. Plus tard, il entendit nous faire croire qu'il a été contraint d'y entrer — ce sera le cas de Talleyrand — et, comme Talleyrand, il cherchera dans cette prétendue contrainte une excuse au scandale de sa vie. En réalité — mon ami Louis Latifol le fait judicieusement remarquer au début de sa récente et excellente biographie du cardinal — nul n'a jamais forcé Paul de Gondi à entrer dans la carrière ecclésiastique. Pourvu, fort abusivement, à neuf ans, de deux abbayes lucratives, et nommé, à quatorze ans, chanoine de Notre-Dame, il n'avait pas encore, à trente ans, reçu les ordres majeurs et il semble que ce soit à un âge de discrétion suffisant pour qu'on puisse agir à sa guise. Ce n'est, en effet, qu'en 1643, que Paul de Gondi, né en 1613, pour devenir coadjuteur de son oncle, se fit administrer les ordres majeurs — en parfaite connaissance de cause. Comme il avait mené depuis son adolescence la vie la plus libertine, — dans le double sens du mot, — Don Juan précoce qui, avant ses vingt ans, aura déjà connu trois ou quatre intrigues aboutissant à trois duels, et fanfaron d'impiété ou tout au moins de scepticisme en petit comité, il n'en prétendit pas moins fort audacieux à devenir coadjuteur de son oncle. Richelieu, sollicité de se prêter à cette nomination, s'y était — cela va sans dire — nettement refusé. Mais, le cardinal mort, Paul de Gondi avait profité du relâchement général des esprits et des volontés; devant de nouvelles sollicitations, Mazarin avait été — à son ordinaire — plus accommodant que Richelieu; cependant le cas était, même sous « l'indulgente régence » et pour ces temps faciles, si singulier, qu'on avait réuni le *Conseil de conscience* qui, ce jour-là, témoigna, en donnant un avis favorable, bien peu de conscience.

Le nouveau coadjuteur nommé archevêque *in partibus* de Corinthe, puis revêtu de tous les ordres majeurs, avait été sacré à Notre-Dame, le 31 juillet 1644. Mais il ne paraît pas que la grâce du sacre ait beaucoup agi — elle ne devait agir que vingt ans après — et que le nouveau prélat ait beaucoup modifié sa vie et ses mœurs. En revanche, s'attachant à défendre dans l'Assemblée du clergé les intérêts de l'Eglise de France et, sous son vieil oncle indolent et timoré, ceux du clergé de Paris, il s'était fait un parti assez fort dans son Ordre, pour que ce singulier pasteur en tirât une partie de sa force. C'est lui qui amènera la majorité des amis de la Fronde. Aussi bien écrira-t-il : « Je ne faisais point le dévot... », mais j'esti-

mois beaucoup les dévots, et à leur égard, c'est un des plus grands points de la piété ». D'ailleurs il continuait à se faire bien venir de tous autres gens — et en particulier des dames.

* * *

Cela étonne un peu, car il était fort laid : ce petit noiraud, à la figure courte et large, aux cheveux drus et désordonnés aux sourcils épais, à la bouche lippue sous la moustache rare, au corps ramassé et sans grâce, myope d'ailleurs et un peu cagneux, eût plutôt, par l'élégance recherchée de sa tenue, ajouré au ridicule de ce fâcheux physique, mais il était sauvé de ce ridicule par la flamme de ses yeux d'Italien et le charme de sa parole servant toutes les grâces d'un esprit délicieux; regard et voix faisaient oublier la disgrâce de sa face et de son corps. Et, là encore, on est tenté de rapprocher ce Gondi cagneux de ce « diable boîteux » que sera Talleyrand, infirme, laid et séduisant. Les yeux révélaient l'âme qui était toute passion, et la parole révélait l'intelligence qui était toute finesse. Esprit vif et prompt pour lequel — suivant l'expression d'un historien — la théologie, tout comme pour Talleyrand encore, avait été « une merveilleuse gymnastique », il abordait sans timidité tout sujet, aussi capable, à la fin de sa vie, de commenter Descartes et d'expliquer Copernic qu'il l'était, en 1643, de s'approcher Machiavel.

Célèbre déjà par ses amours, ses duels et ses dettes, il paraissait incapable, même revêtu de la soutane, de revenir sur ses scandaleuses habitudes : foncièrement amoral, il n'était cependant pas « le monstre » que Mazarin flétrit; car, généreux et courageux par certains côtés, capable d'estimer le mérite et la vertu, même chez ses ennemis, il saura s'imposer à l'amitié de gens qui valaient cent fois mieux que lui, du saint M. Vincent de Paul à l'honnête marquis de Sévigné. « Non moins vaillant que Monsieur le Prince », dit, d'autre part, Tallemant des Réaux, il a certainement séduit Bossuet : « Ferme génie si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'Etat, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer ni le haïr à moitié », proclama le grand évêque de Meaux. Il faut bien, en dépit de Bossuet, que l'historien l'estime et le laisse à moitié, parce qu'avec d'incontestables qualités du cœur et de l'esprit, il semble avoir été une âme en décomposition. Lui-même prétendait trouver du plaisir à se considérer comme « un coquin ». Mais quand il écrit : « Je sais bien que je ne suis qu'un coquin », quand il se vante d'avoir été un mauvais prêtre et l'artisan de la révolte, n'est-il pas un fanfaron de péchés ?

Certes il était foncièrement et, par atavisme, séditieux, allant dès son jeune âge, d'instinct (la lettre du jeune Gondi au vieux parlementaire Barillon, révolté contre Richelieu, est typique) à tout ce qui troublait l'Etat, et il devait rester — d'esprit, sinon de fait — si irrémédiablement séditieux, que ses *Mémoires*, écrits de 1669 à 1676, lorsqu'il était censé repentant, sont véritablement le bréviaire de la révolte et qu'imprimés seulement soixante ans après sa mort, ils feront trembler le Régent Philippe d'Orléans et seront lus, à la fin du XVIII^e siècle, avec passion par tous les futurs révolutionnaires. Guy Joly — son âme damnée — écrira que « les bénédictions qu'il affectait de donner dans les rues étaient bien plus propres à exciter le peuple qu'à l'apaiser » et le premier président Molé disait que le coadjuteur « mêlait aux saintes huiles de la poudre à canon ». Passant son temps à « mitonner » quelque chose, il trouvera toujours dans le trouble une sorte de jouissance, et d'ailleurs d'orgueil, « persuadé, écrira-t-il, qu'il faut plus de qualités pour former un bon chef de parti que pour faire un bon empereur de l'Univers ». Mais il ne réunissait heureusement — il s'en faut — toutes les qualités dont il prétend et croit être revêtu.

Mélange d'audace et de ruse, cette figure insolente, que le peintre Nanteuil nous a léguée, a quelque chose d'inquiétant, même pour ceux qui le suivent. Et, quoique ambitieux jusqu'à la frénésie, n'ayant assurément désiré — avec quelle passion inquiète et presque douloureuse! — le chapeau de cardinal que pour arriver, sous ce couvert, au suprême ministère et au gouvernement de l'Etat, il était certainement incapable d'être un bon gouvernant comme il se montrera incapable d'être constamment un bon chef de parti, parce qu'il avait par tempérament, cet esprit dissolvant qui rend aussi impropre à un rôle qu'à l'autre, une absence de principes totale et même d'idées politiques, alors qu'il faut, pour conduire une révolution comme pour gouverner un Etat, des idées et des principes — bons ou mauvais. « Génie », entendions-

nous dire à Bossuet, mais, par certains côtés, ç'a été constamment un brouillon de génie. Aussi bien le dessein de fonder une carrière d'Etat sur des barricades était-il déplacé en un siècle qui, malgré tout, restait — Gondi ne s'en est pas rendu compte — pénétré de discipline : d'autres y étaient arrivés un siècle avant lui, d'autres y réussirent un siècle après lui ; ce Gondi était né trop tard ou trop tôt ; l'opinion va condamner le dessein, et un chef de parti — si audacieux qu'il soit — ne fait rien sans elle.

Sans doute se représente-t-il comme n'ayant eu en vue que de ramener l'Etat aux formules de la « monarchie tempérée », telle que, prétendait-il fausement, Richelieu l'avait trouvée et pervertie. Mais lui-même se disait parfois destiné à être le Cromwell de la France ; il se flattait : rien, chez lui, n'existait des qualités solides et opiniâtres du puritain à la fois résolu, implacable, secret et taciturne qui, sous ses yeux chargés d'envie, édifiât sur le meurtre d'un roi le plus singulier pouvoir. Lui qui lisait Machiavel, il lui manquait, au plus haut point, la dissimulation — la vraie ; car il était de ceux qui se vantent d'être dissimulés et par là perdent le bénéfice du mensonge. Le vain désir d'étaler ses moyens les éventaillait, et il était maladroit parce qu'il voulait que chacun vit tout de suite à quel point il était adroit. On ne peut pratiquer une dissimulation ostentatoire et une ruse éclatante. Même quand, célèbre par ses duels, il avait, en juillet 1646, devant le Roi et au nom du clergé, flétri les abus du duel ; même quand, prêtre scandaleux, il avait abordé, la même année, dans la chaire de Notre-Dame, le panégyrique de saint Charles Borromée ; quand, sujet déjà séditieux, en pleine crise de 1648, il fera, devant la Cour, l'apologie du roi saint Louis, il n'a pu et ne pourra abuser personne ; cette évidente hypocrisie ne passera que pour une pantalonnade ; on en riait encore plus qu'on ne s'en scandalisait. Lui-même ne s'abusait pas ; car il avait, du moins, ce fort — ou ce faible suivant le cas — de s'étudier sans cesse et de se connaître, sachant le défaut de sa cuirasse et apercevant vite la faute commise.

On en arrive cependant à se demander s'il n'a pas été pris à sa propre comédie et d'ailleurs si, chez lui, le comédien ne dominait pas tout. Cette hantise du rôle à jouer se trahit par les termes mêmes dont sans cesse il se sert ; il parle en effet volontiers des « coulisses » et des « ressorts qui sont sous le théâtre ». Il y a, chez ce futur cardinal qui se croit appelé à révolutionner un pays et à

gouverner l'Etat, un côté de farceur, et de farceur qui ne déteste pas qu'on aperçoive l'art qu'il met à l'œuvre. Ainsi invente-t-il, à sa propre joie, en plein Parlement, une pseudo citation latine qu'il attribue « à un ancien », si bien veuve qu'à sa plus grande joie encore, chacun s'y montre pris ; mais la soif de s'en vanter ; il a dû s'en vanter le soir même, et par là se faire tort. Sa verve est incomparable et fait l'éternel attrait de ses immortels *Mémoires* ; il veut lui-même qu'on le compare à Molière. A le voir se regarder jouer son rôle, qui fut tragi-comique jusque devant l'autel, on a le sentiment que, non seulement il n'a appâté aucune idée, aucun système, aucune doctrine dans son agitation, mais que les ambitions même qui l'avaient poussé à s'agiter le chapeau et le ministère, il les a souvent, inconsciemment, sacrifiées au désir d'étonner par son audace ou son machiavélisme ; et son entreprise qui l'aura difficilement mené au chapeau, jamais n'en aura finalement fait parvenir au pouvoir, mais à la prison et à l'exil. « Esprit dangereux », avait dit Richelieu ; il l'était moins par son intelligence et son amoralité que par son imagination, dangereux aussi bien, non point seulement pour l'Etat, mais pour ceux qu'il entraîna et finalement pour lui-même.

Orfèvrerie Argent - Métal Argenté

Couverts et articles en métal
extra blanc pour Restaurants

Tous les articles pour la table

Services à café, coups à fruits, etc...

MAURICE WARGINAIRE

FABRICANT

55-57, rue J.-B. Janssen, BRUXELLES-Ouest
(Tram 85, arrêt rue Jules Delhaise)

Téléphone 26 55 75

79

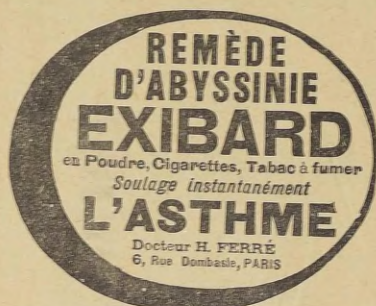
300.000 foyers belges

ont un poste de T. S. F.

Catholiques,
retenez ce chiffre
et
soutenez

Radio Catholique Belge

23, rue du Marais, BRUXELLES Compte Ch. n° 102



Les plus belles

Photographies

PORTENT LA MARQUE

P. I. A.

Tous formats en grande série jusqu'au 50x60 cms.

Cartes Vues

en tous genres et sur tous papiers bromure

Spécialité de Cartes, Carnets, Dépliants
pour

*Couvents, Missions, Pensionnats,
Châteaux, Hôtels, Usines, etc.*

Travaux de Publicité

S. A. Photographie Industrielle et Artistique

(P. I. A.)

Téléphone 15.84.67

80, rue de Waelhem

BRUXELLES

790

